

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

COMMUNE DE VOUGBA-BALIFONDO



République centrafricaine, janvier 2025

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT

AVEC LE SOUTIEN



TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif	3
Liste des acronymes	6
INTRODUCTION	7
Contexte	7
Méthodologie AGORA	7
Limites de l'étude	9
Présentation de la commune de Vougba-Balifondo	9
Histoire	9
Géographie	10
Diagnostic territorial	13
Cartographie des acteurs	13
Services de base	15
Eau	15
Hygiène et assainissement	17
Education	19
Santé	21
Commerce et marchés locaux	23
Filières économiques	26
Agriculture	26
Elevage	28
Autres activités	30
Gouvernance locale	31
Présentation	31
Diagnostic Institutionnel	32
Diagnostic des organisations de la société civile (OSC)	34
Justice et cohésion sociale	36
Planification du relèvement	37
EDUCATION	37
SANTE	39
EAU	41
HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	43
COMMERCE ET MARCHES LOCAUX	44
LES FILIERES ECONOMIQUES	45
ELEVAGE	47
LIENS UTILES DE L'EVALUATION	48



Résumé exécutif

Vougba-Balifondo est une commune rurale de la sous-préfecture de Bangassou, chef-lieu de la préfecture du Mbomou, en République centrafricaine.¹

L'aperçu des besoins humanitaires de 2024 a montré un besoin accru des populations de la sous-préfecture de Bangassou en termes d'accès aux services de santé, eau, hygiène et assainissement.² De plus, au cours de l'année 2024, des déplacés peuls centrafricains ayant fui la crise au Soudan du Sud sont retournés et se sont installés dans la commune de Vougba-Balifondo, notamment dans le village de Barama 2.

Dans ce contexte, la pression au niveau des services et des infrastructures sociocommunautaires de base s'est accentuée dans la commune de Vougba-Balifondo. Leur réhabilitation et restructuration deviennent un enjeu de plus en plus pressant pour les autorités de la commune afin de répondre aux besoins des populations rurales.

IMPACT, en partenariat avec Acted, a conduit une évaluation territoriale dans les secteurs 1 et 2 de la commune en vue d'élaborer un Plan de Relèvement Local (PRL). Ce PRL vise à appuyer la municipalité, les acteurs locaux et autres acteurs impliqués dans la planification et la coordination des initiatives de relèvement local.

L'évaluation a été réalisée selon une approche mixte, mêlant la collecte de données quantitatives et qualitatives, ainsi que des outils de cartographie. La cartographie a permis la réalisation d'une carte de couverture des infrastructures sociocommunautaires de base utilisées par les habitants des deux secteurs d'étude. L'analyse tirée des entretiens IC et qualitatifs est indicative des tendances au niveau de la commune.

Résultats clés :

Éducation :

Disponibilité et fonctionnalité des infrastructures scolaires : La commune compte 10 établissements scolaires, dont quatre avec des bâtiments en dur. Les autres sont des hangars traditionnels. Les écoles sont fonctionnelles mais manquent de matériel éducatif et de personnel qualifié.

Priorités : Construction et réhabilitation des infrastructures scolaires, dotation en matériel didactique, formation et prise en charge des maîtres-parents.

¹ Institut Centrafricain des Statistiques des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) : [Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003](#)

² Environ 73.52% des ménages ont rapporté que certains groupes n'ont pas accès aux services de santé, le principal obstacle étant le manque de moyens financiers (29.26%). Également, 36.05% ménages n'ont pas accès à l'eau pour boire et la principale source d'eau potable utilisée est l'eau du forage (54.04%) et 65.60% de ménages n'ont pas accès à l'eau. A cela s'ajoutent 58.08% de ménages qui n'ont pas accès aux latrines / toilettes.



Santé :

Disponibilité et fonctionnalité des infrastructures sanitaires : La commune dispose de cinq structures sanitaires, dont trois fonctionnelles. Les services de santé sont payants et manquent de médicaments et d'équipements.

Priorités : Construction et rehabilitation des structures sanitaires, dotation en médicaments et équipements biomédicaux, formation et prise en charge du personnel soignant.

Eau, Hygiène et Assainissement :

Disponibilité et fonctionnalité des points d'eau : La commune compte 183 points d'eau, dont 15% non fonctionnels. La majorité des points d'eau est insuffisante et mal entretenue. Concernant les latrines, ces dernières existent généralement au niveau des formations sanitaires et des établissements scolaires.

Priorités: Construction, réhabilitation et aménagement des sources d'eau, mise en place de comités de gestion, construction de latrines communautaires et familiales.

Commerce et Marchés Locaux :

Disponibilité et fonctionnalité des marchés: La commune dispose de deux marchés hebdomadaires, mais manque d'infrastructures durables et d'espaces suffisants pour les commerçants.

Priorités : Construction d'infrastructures sur les marchés, réhabilitation des routes et des ponts pour faciliter l'approvisionnement des deux marchés, formation des commerçants sur la gestion financière, et mise en place de systèmes de micro-crédit.

Agriculture :

Activités agricoles : L'agriculture est la principale activité économique, mais les cultivateurs manquent de matériel et de semences de qualité.

Priorités : Formation des membres des groupements agricoles, dotation en intrants (outils aratoires, semences et produits de traitement), construction de magasins de stockage, et organisation de foires agricoles.

Élevage :

Activités d'élevage : L'élevage est pratiqué de manière extensive, principalement pour les petits ruminants et la volaille. Les éleveurs manquent de moyens pour construire des enclos et de produits vétérinaires.

Priorités : Formation des éleveurs, dotation en animaux, construction et équipement d'une pharmacie vétérinaire, et appui à la construction des enclos.

Gouvernance locale, justice et cohésion sociale :

Les acteurs de la gouvernance existant dans la commune sont le maire, les chefs de villages, les leaders communautaires (les représentants des femmes et jeunes) et les leaders religieux. De plus, il existe une justice traditionnelle dans la commune, assurée par les conseils villageois



ou les chefs de village, à travers des conciliations à l'amiable (réparations et médiations locales). Concernant la cohésion sociale, toutes les ethnies, les communautés hôtes et retournées de la commune cohabitent ensemble, utilisent les mêmes services de base et parlent les mêmes patois.

Priorités : renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance dans la gestion de la commune, appuis logistiques et fournitures de bureau pour la mairie et construction des locaux pour les OSC présentes dans la commune.



Liste des acronymes

ACDA : Agence centrafricaine de développement agricole

AGR : Activités génératrices de revenus

ANDE : Agence nationale pour le développement de l'élevage

ANEA : Agence nationale de l'eau et de l'assainissement

APE : Association des parents d'élèves

AVEC : Association villageoise d'épargne et de crédit

COGES : Comité de Gestion

COOPI : Cooperazione internazionale

CORDAID: Catholic Organisation for Relief Development and Aid

EHA : Eau, hygiène et assainissement

FGD : Focus Group Discussions (Groupe de discussions)

FOSA : Formation sanitaire

IC : Informateur Clé

MSF : Médecins Sans Frontière

OCHA : Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires

OFCA : Organisation des Femmes Centrafricaines

OIM : Organisation internationale pour les migrations

OSC : Organisation de la Société Civile

PAM : Programme alimentaire mondial

PDS : Président de la Délégation Spéciale

VBG : Violence Basée sur le Genre

PRL : Plan de Relèvement Local

UNOPS : Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets



INTRODUCTION

Contexte

La République centrafricaine (RCA) a été marquée par une décennie de conflits armés et d'instabilité politique, marquée par un déficit d'investissements dans des infrastructures socio-économiques et services de base qui maintiennent la RCA dans un cycle de fragilité extrême. L'aperçu des besoins humanitaires de 2024³, estimait qu'environ 3 millions de personnes seraient extrêmement vulnérables cette année-là, soit une diminution de 17% par rapport à 2023⁴. Cette diminution s'expliquait par la distinction, introduite dans le HNO 2024, entre les besoins humanitaires et les besoins structurels. Les besoins humanitaires principaux étaient dans les secteurs de l'eau, l'hygiène et l'assainissement (2 millions de personnes dans le besoin), la sécurité alimentaire (2,5 millions de personnes dans le besoin), la santé (environ 2 millions de personnes dans le besoin) et la protection (2 millions de personnes dans le besoin). Bien que la diminution des besoins humanitaires semble refléter une avancée de la RCA vers un contexte de développement, le nombre de déplacements internes reste équivalent à des périodes de crise aiguë. On compte en 2024 521 857 de personnes déplacées internes (PDI), un chiffre en constante croissance depuis janvier 2024 et dépassant les prévisions initiales⁵.

Dans la sous-préfecture de Bangassou, 62% des ménages ont rapporté avoir subi un choc affectant significativement leur revenu. En effet, ces ménages ont rapporté (i) des dépenses irrégulières de santé (29%), (ii) des pluies irrégulières (28%), (iii) une baisse de prix des produits vendus (9%) et (iv) des maladies ou mort du bétail (7%) comme étant les principales causes de ce choc⁶. De plus, dans la sous-préfecture de Bangassou plusieurs ménages étaient dans le besoin humanitaire, notamment : (i) 94% dans le secteur de l'eau hygiène et assainissement, (ii) 68% dans le secteur de la sécurité alimentaire, (iii) 48% dans le secteur de la santé et (iv) 40% dans le secteur de l'éducation⁷.

Considérant ces chiffres et les constats mentionnés plus haut, une intervention visant à stabiliser la zone de Bangassou apparaît nécessaire. Celle-ci devrait s'appuyer sur une approche de relèvement intégrée, combinant actions humanitaires et soutien à la résilience des communautés et des territoires. C'est dans cette optique que les ONG Acted et IMPACT ont déployé leur initiative conjointe AGORA, créée en 2016, pour renforcer la résilience territoriale de la commune de Vougba-Balifondo, située dans la sous-préfecture de Bangassou, préfecture du Mbomou. La contribution d'IMPACT repose sur l'élaboration d'un Plan de Relèvement Local (PRL), basé sur une évaluation de l'accès aux services et infrastructures de base ainsi que des opportunités de réponse.

Méthodologie AGORA

L'équipe AGORA a conduit un diagnostic territorial dans deux secteurs de la commune de Vougba-Balifondo entre le 24 septembre et le 21 octobre 2024. Les ateliers de planification et de validation se sont déroulés les 11 et 12 décembre puis le 16 et le 17 décembre 2024.

³ [OCHA, Aperçu des besoins humanitaires \(HNO\) 2024, République Centrafricaine \(RCA\)](#)

⁴ [OCHA, HNO 2024, RCA /](#)

⁵ [OIM, DTM Round 21, RCA](#)

⁶ [REACH, Evaluation multisectorielle des besoins \(MSNA\) 2024, Table d'analyse des données, \(12 juin – 31 août 2024\).](#)

⁷ [REACH, MSNA 2024, Analyse MSNI, décembre 2024](#)



Les évaluations qui ont conduit à l'élaboration de ce PRL ont été réalisées à travers une méthodologie mixte. Le volet quantitatif s'est réalisé via un questionnaire IC au niveau des gestionnaires et/ou usager-es des différentes infrastructures. Le volet qualitatif comprenait 16 groupes de discussion dont huit mixtes (acteurs économiques et cartographie participatives) et huit non-mixtes (membres de la communauté). En outre, un questionnaire semi-structuré auprès d'IC travaillant pour des autorités municipales et locales, ainsi que des diagnostics institutionnels auprès de la mairie de Vougba-Balifondo et des organisations de la société civile (OSC). Les différentes phases de l'évaluation se présentent comme suit⁸ :

Première phase : Diagnostic territorial

Approche individuelle

- 10 entretiens avec les autorités locales.
- Huit entretiens de diagnostic avec les acteurs institutionnels et OSC.
- 168 enquêtes auprès des gestionnaires des services sociocommunautaires de base.

Approche collective

- Quatre ateliers de cartographie participative.
- Quatre groupes de discussion avec les acteurs des filières économiques.
- Huit groupes de discussion avec les membres de la communauté.

Deuxième phase : Planification et validation des données

Cette phase a pour objectif de restituer les principaux résultats et prioriser les besoins identifiés avec les autorités locales et les membres de la communauté, en dégagant des pistes de solutions, et de faire valider les priorités et solutions par les autorités sous-préfectorales et municipales.

Troisième phase : Elaboration du PRL

Une fois le PRL rédigé et validé par le siège IMPACT, il sera remis à Acted (partenaire d'exécution), aux autorités sous-préfectorales de Bangassou et aux autorités municipales de la commune de Vougba-Balifondo. Ce document sera également partagé dans la communauté humanitaire et publié sur les réseaux sociaux et le site IMPACT. Le but de la dissémination du PRL est de permettre aux acteurs de l'aide humanitaire d'orienter leurs interventions afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins identifiés. Pour les autorités sous-préfectorales et communales, le PRL servira de document de plaidoyer pour la recherche de financements en vue de combler les gaps restants après la mise en œuvre des activités par Acted.

Le présent PRL constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

⁸ [Termes de références de la recherche AGORA dans la commune de Vougba-Balifondo](#)

Limites de l'étude

L'objectif visé par cette recherche était de contribuer au renforcement de la résilience des populations de la commune de Vougba-Balifondo à travers un état des lieux de l'accès aux services et infrastructures de base et des opportunités de réponses auprès des différents acteurs de la commune. Toutefois, la collecte des données qualitatives a dû être effectuée par secteur plutôt que par village, contrairement à celle des données quantitatives. La distance séparant les villages des sites retenus pour la tenue des groupes de discussion a en effet engendré des contraintes logistiques entraînant la non-participation de certains IC des 36 villages aux discussions réalisées à l'échelle du secteur. Par ailleurs, le manque de structuration des organisations de la société civile (OSC) locales, ne disposant pas de documents légaux encadrant leur fonctionnement, a constitué un autre obstacle. De plus, certains informateurs clés interrogés ne disposaient pas d'informations pertinentes sur les dynamiques communales. En outre, les notes prises lors des groupes de discussion n'ont pu être totalement exhaustives, ce qui pourrait expliquer d'éventuelles lacunes dans les données collectées.

Les outils méthodologiques utilisés ont permis d'obtenir une représentation des besoins et des dynamiques locales. Toutefois, cette représentation demeure indicative en raison du temps imparti et des contraintes pratiques rencontrées. Les données qualitatives recueillies fournissent ainsi une indication de la situation au moment de l'enquête, tandis que la collecte quantitative a couvert la quasi-totalité des infrastructures de services de base de la commune, sous réserve que les gestionnaires (IC) soient en mesure de partager des informations sur leur fonctionnement.

Présentation de la commune de Vougba-Balifondo

Histoire

Vougba-Balifondo est une commune rurale de la préfecture du Mbomou, en République centrafricaine. Elle se situe au Nord-Est de la ville de Bangassou, chef-lieu de la préfecture et constitue l'une de ses quatre (4) communes⁹. La ville principale est établie au village Vougba, situé au centre de la commune. Il constitue également la localité la plus dynamique, en raison des cultures de rente (café et coton) qui y étaient pratiquées autrefois. Les principales ethnies de peuplement de la commune sont : Nzakara, Zandé, Yakpa, Kpatere, Yakoma et Langba. Il a été également rapporté lors des entretiens avec les autorités locales la présence de quelques groupes minoritaires des ethnies Banda, Gbaya et Ngbougou. Ces communautés cohabitent harmonieusement, entretiennent de bonnes relations et exercent les mêmes activités.

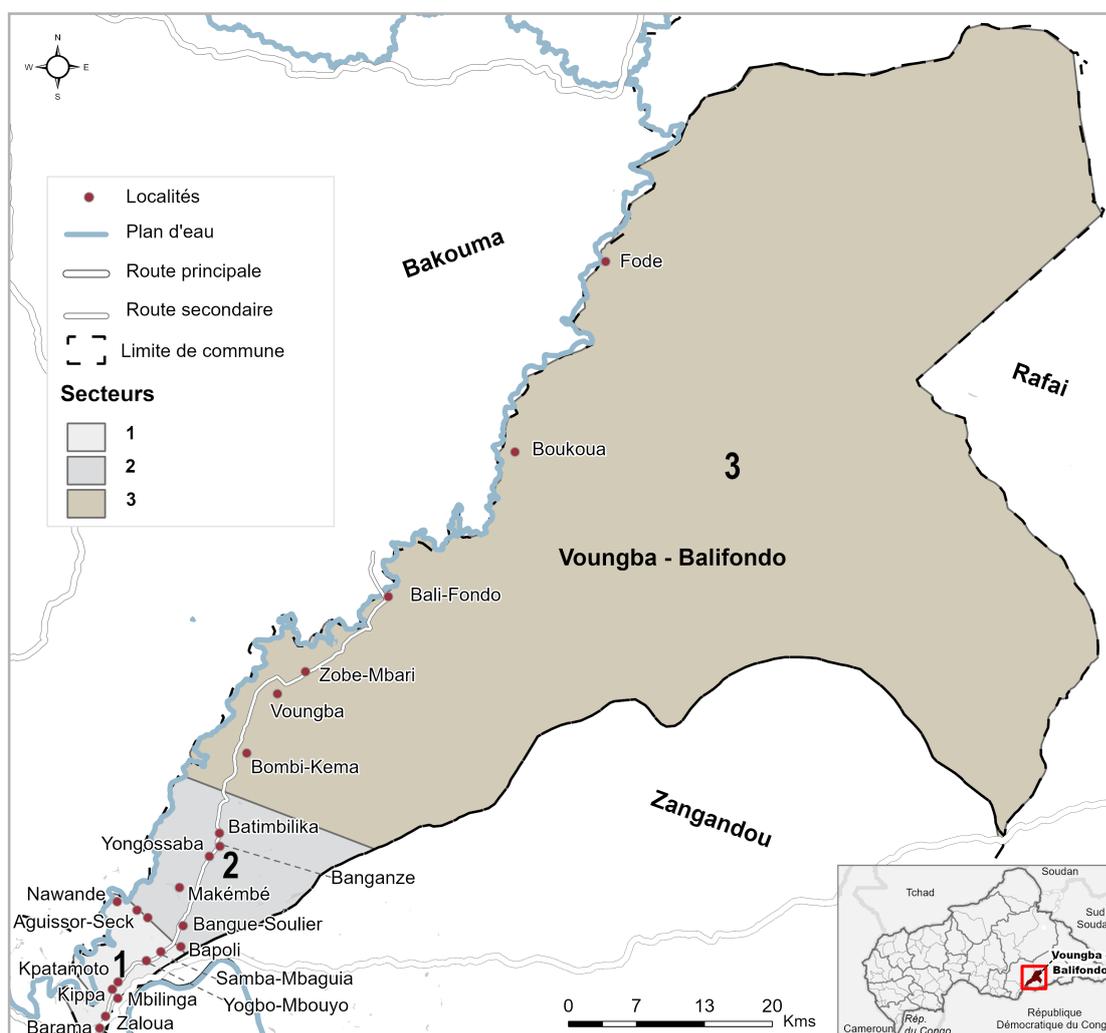
⁹ Institut Centrafricain des Statistiques des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) : [Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003](#)



Selon les autorités locales, le nom de la commune proviendrait de la combinaison des noms des deux premiers chefs de cantons de la commune, qui s'appelaient respectivement Vougba et Balifondo. La commune était autrefois connue sous le nom de Babala-Mbari, sous la domination d'un sous-groupe de l'ethnie Nzakara appelé Vougbandji. À la suite d'un désaccord au sein du groupe Vougbandji, un homme nommé Vougba fut choisi comme premier chef de canton de la commune, puis Balifondo comme son successeur. C'est ainsi que la commune a été renommée Vougba-Balifondo. Le nombre estimé de la population, basé sur le recensement municipal de 2023, varie entre 10 000 et 12 000 habitants.

Géographie

Commune de Vougba-Balifondo



Le centre administratif de la commune est situé à Vougba, qui abrite le bâtiment de la mairie, l'unique institution de la commune.

Sur le plan administratif, la commune de Vougba-Balifondo a été subdivisée en 3 secteurs délimités par la mairie, à savoir :

- Secteur 1 composé de 19 villages,



- Secteur 2 contenant 17 villages,
- Secteur 3 comportant 9 villages.

Les données démographiques fournies par le maire, datant du recensement municipal réalisé en 2020 ont montré que le secteur 1 comptait 5366 habitants, 4765 habitants pour le secteur 2 et 1865 habitants pour le secteur 3. La recherche réalisée a couvert les secteurs administratifs 1 et 2 de la commune. Le choix a été porté sur ces deux secteurs pour des raisons d'efficacité opérationnelles (les secteurs les plus densément peuplés) et temporelles.

Les participants des différents groupes de discussion ont rapporté qu'en plus des 16 villages du secteur 2, il y aurait un nouveau village constitué de populations peules retournées dont le chef aurait été intronisé depuis 2022, ce qui ferait un total de 17 villages dans ce secteur au moment des collectes. Pour le secteur 1, le nombre des villages était de 19. Selon les participants, il n'y a pas de délimitations bien définies entre les différents secteurs et villages de la commune ; les villages sont séparés par des frontières traditionnelles comme des petites portions de forêts, des cuirasses (une formation rocheuse couvrant une vaste étendue), des collines et des marigots (cours d'eau). Il a été également rapporté que parfois les divisions des villages dans les trois secteurs de la commune avaient été faites par le maire de la commune compte tenu du nombre élevé d'habitants. Par ailleurs, il est ressorti de tous les ateliers de cartographie qu'aucun village des deux secteurs n'était constitué par une catégorie donnée de population, toutes les ethnies de la localité sont dispersées dans les différents villages. Le seul cas particulier est celui du nouveau village (Madina 3) dans le secteur 2, constitué uniquement de retournés peuls.¹⁰

Les IC ont également rapporté que l'historique des déplacements de population dans la commune remontait aux années 2013 et 2014, à la suite des crises politiques ayant secoué le pays. De nouveaux déplacements ont été observés en 2014, puis en 2016 et 2017, avec l'arrivée de populations déplacées de Bangassou, Bakouma et du village Fodé fuyant les incursions des groupes armés dans leurs localités. Plus récemment, en 2024, des déplacés peuls ayant fui la crise au Soudan du Sud se sont installés dans la commune, notamment dans le village de Barama 2. Cependant, selon les groupes de discussion réalisés, il n'y a eu aucune crise dans la commune de Vougba-Balifondo au cours des deux dernières années, donc aucun mouvement de population au sein de la commune.

Les groupes de discussion menés avec les membres de la communauté ont montré que les habitants de la commune de Vougba-Balifondo circulaient librement dans la commune et vers d'autres localités. Les principaux axes routiers utilisés par les populations étaient :

- Axe Bangassou - Vougba - Bakouma : en motos et vélos ;
- Axe Bangassou - Vougba - Fodé - Rafai : en vélos, motos et véhicules ;
- Axe Bangassou - Barama - Rafai : en vélos, motos et véhicules ;
- Axe Bangassou - Mbalazimé - Yougofongo - Rafai : en vélos, motos et véhicules ;
- Axe Bangassou - Aguisorseck - (rivière Mbari) - Bakouma : seulement en vélos.

¹⁰ D'après les entretiens menés avec les autorités locales, une localité est érigée en village lorsqu'elle compte au moins 200 habitants, conformément à la loi 21 relative aux circonscriptions administratives.



Selon les participants interrogés, ces axes routiers sont inaccessibles pendant la saison pluvieuse, à cause de la poussée importante d'herbes et le mauvais état des ponts mais sont parfois praticables en vélo, moto ou à pied. C'est par exemple le cas de l'Axe Bangassou - Vougba - Fodé qui était fermé au moment de l'évaluation ; seuls les vélos et motos pouvaient y circuler jusqu'à Rafai.

Diagnostic territorial

Commune de Vougba-Balifondo

Diagnostic territorial

Cartographie des acteurs

Plusieurs acteurs ont été identifiés au cours de cette évaluation. Ils se répartissent en différentes catégories, notamment les acteurs institutionnels, la société civile, les acteurs économiques, ainsi que les partenaires de l'aide humanitaire et du développement. Pour de plus amples détails, veuillez consulter les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 1 : Les acteurs clés de la commune

Acteurs	Rôles et responsabilités
Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au bon fonctionnement de la commune ; - Assurer la sécurité de la communauté en identifiant des cas de violences basées sur le genre (VBG) ; - Établir des actes de naissance, contrôler la gestion du marché en collectant des taxes, etc.
Bureau communal de la jeunesse	Gérer tous les aspects liés à l'éducation des jeunes, notamment dans les domaines du civisme et de la citoyenneté, et veiller à l'implication des jeunes dans les processus de relèvement de la commune tels que les travaux d'assainissement et la réhabilitation des axes routiers.
Organisation des femmes Centrafricaines (OFCA)	Veiller sur l'autonomisation des femmes au niveau local en prenant des initiatives en matière d'activités génératrices de revenus afin d'accéder à l'émancipation et de contribuer au relèvement de la commune.
Coordination des groupements agropastoraux et associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)	Coordonner et sensibiliser sur les filières qu'exerce chaque groupement et association, ainsi que plaider auprès des partenaires et bailleurs pour appuyer les groupements et associations de la commune.



Acteurs	Rôles et responsabilités
Les acteurs d'aide extérieures	Réalisation des projets liés à l'amélioration des infrastructures de base dans leurs différents domaines respectifs.

Tableau 2 : Partenaires d'aide humanitaire et du développement, par secteur d'intervention

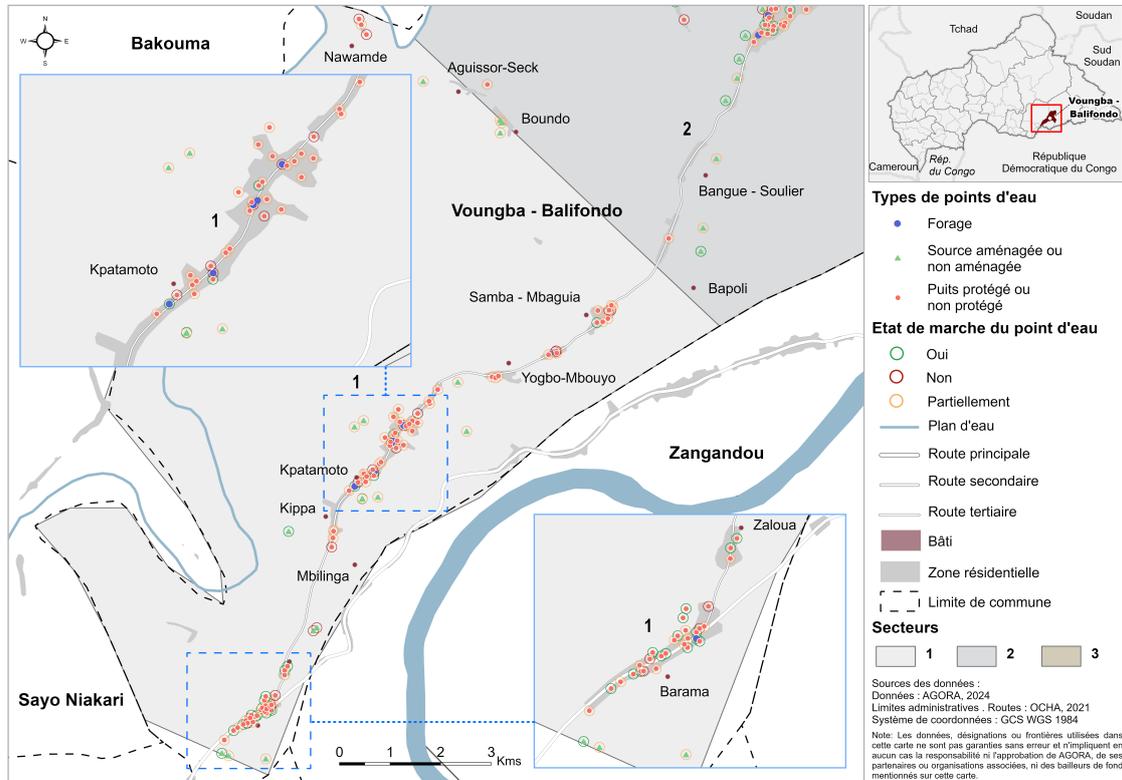
SECTEUR	ORGANISATION
Education	COOPI (construction d'un hangar amélioré comportant trois salles de classe à l'école Mbalazimé)
Santé	MSF (gratuité des soins et prise en charge de la malnutrition)
WASH	World Vision (construction/réhabilitation de forages dans la commune et construction des latrines dans les écoles et établissements de santé)
Agriculture	Acted, CORDAID, Mercy-Corps et MINUSCA (distribution des semences). World Vision (distribution des semences et outils aratoires). UNOPS (appui à la réalisation des champs écoles paysans, à travers la distribution des semences et outils)
Elevage	CORDAID (dotation des éleveurs en couples de caprins) World Vision (distribution de volailles aux éleveurs) MINUSCA (formation des éleveurs et distribution en cash pour l'achat des animaux) UNOPS (distribution de cash aux éleveurs pour l'achat des animaux)
Protection	World Vision (sensibilisation sur les VBG)
Infrastructures	Expertise France (construction d'un hangar durable sur le marché de Mbalazimé)
Abris	OIM (construction des abris aux membres de la communauté)



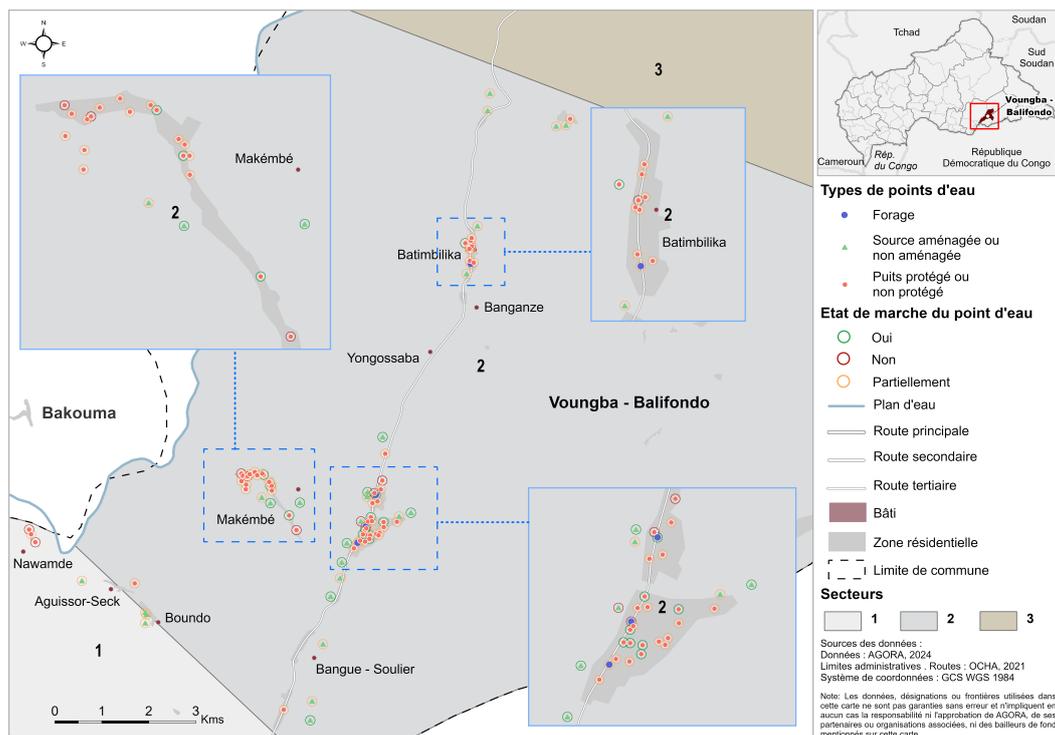
Services de base

Eau

Secteur 1 : Cartographie des points d'eau utilisés par les populations, par fonctionnalité



Secteur 2 : Cartographie des points d'eau utilisés par les populations, par fonctionnalité





1- Disponibilité et fonctionnalité des points d'eau

Les informations collectées sur les points d'eau ont été recueillies auprès des gestionnaires et usagers de points d'eau (un IC par point d'eau) via des outils quantitatifs (questionnaires Kobo). Les différentes enquêtes ont rapporté que les secteurs 1 et 2 de la commune comptaient 183 points d'eau au total. La typologie de points d'eau enquêtés et leur nombre sont présentés comme suit :

- 70% : puits traditionnels (non protégés),
- 21 % sources non aménagées,
- 6% : forages avec pompes à motricité humaine,
- 3% puits protégés (cimentés),
- 1% sources aménagées.

Les résultats des analyses réalisées sur les points d'eau enquêtés par AGORA ont montré que 15 % étaient non fonctionnels, 62 % étaient partiellement fonctionnels et 23 % étaient totalement fonctionnels. Pour les points d'eau non fonctionnels, cela est principalement dû au faible débit d'eau (nappe d'eau non atteinte), des pannes récurrentes sur les équipements et l'assèchement de la source. La majorité des points d'eau fonctionnels sont utilisés pour boire, bien que l'eau ne soit pas potable, selon les IC interrogés. Ces points d'eau ont vu une augmentation du nombre de leurs usagers durant les deux années précédant la collecte, car beaucoup de points d'eau ont été endommagés. En outre, le nombre d'habitants de la localité a augmenté par rapport à l'arrivée des personnes déplacées. Au moment des évaluations AGORA, chaque point d'eau fonctionnel était utilisé en moyenne par 20 à 30 ménages par jour.

Les participants aux ateliers de cartographie ont indiqué que les points d'eau existants dans la localité étaient utilisés par tous les membres de la communauté, sans discrimination. Le temps de parcours moyen était estimé à environ 45 minutes pour accéder aux points d'eau les plus éloignés, et environ 5 minutes pour accéder aux forages les plus proches. A part la longue distance, aucun obstacle n'a été rapporté sur le parcours. Certains IC ont indiqué que quelques points d'eau étaient payants selon des règles établies propres à chaque point d'eau. Toutefois, certains membres de la communauté ne parvenaient pas à payer les frais fixés.

Le service d'eau semble peu satisfaisant dans la commune, selon les participants aux différents groupes de discussion, notamment en raison du nombre insuffisant de points d'eau disponibles et fonctionnels. De plus, les participants ont mentionné le mauvais emplacement des sources naturelles, situées dans les bas-fonds, entraînant la contamination de ces points d'eau pendant la saison pluvieuse. Il a été rapporté également un manque de maintenance et de produits de traitement d'eau, ainsi que l'inexistence de comités de gestion pour assurer la salubrité autour des points d'eau.

D'après les gestionnaires des points d'eau et les membres de la communauté interrogés, tous les forages de la localité ont été réalisés par des partenaires de l'aide humanitaire, notamment des ONG internationales. Cependant, face aux problèmes de non-fonctionnalité de ces points d'eau, plusieurs réhabilitations ont été menées selon la communauté, mêmes si celles-ci se révèlent souvent non durables. Cette situation accentue la pression sur les points d'eau encore



fonctionnels, entraînant parfois des tensions entre les usagers, en particulier parmi les femmes chargées de la collecte de l'eau.

La communauté a exprimé le souhait de bénéficier d'infrastructures de meilleure qualité, afin d'assurer un accès durable et suffisant à l'eau potable pour l'ensemble de la population de la commune. Par ailleurs, les participants aux groupes de discussion ont souligné l'absence d'alternatives viables aux difficultés d'accès aux points d'eau formels, les contraignant ainsi à utiliser des sources d'eau non protégées.

2- Contraintes de gestion

Les contraintes de gestion ont été mentionnées par les différents gestionnaires de points d'eau lors des enquêtes réalisées à travers le questionnaire Kobo.

- Manque de moyens pour la maintenance
- Manque de matériels et pièces de rechange pour la réparation de forages, en cas de panne.

3- Barrières d'accès

Les barrières d'accès rapportées par les membres de la communauté étaient :

- La mauvaise fonctionnalité des points d'eau ;
- Le manque de maintenance ;
- Le mauvais emplacement des sources d'eau (situées sous les montagnes et parfois dans des zones marécageuses) ;
- Les sols défavorables à la construction de puits, à l'exemple des villages Kpatamoto et Bapoli ;
- Le manque de récipients pour le stockage d'eau pour certains ménages.

Hygiène et assainissement

1- Disponibilité et fonctionnalité des latrines

Dans les deux secteurs de la commune où les évaluations AGORA ont été menées, les membres de la communauté ayant participé aux groupes de discussions ont rapporté l'existence de latrines institutionnelles dans la commune, plus précisément dans les établissements scolaires et au niveau des formations sanitaires (FOSA), et une seule latrine communautaire identifiée au niveau du marché de Mbalazimé dans le secteur 1 ; tandis qu'aucune latrine communautaire n'était construite dans le secteur 2. Des latrines privées (familiales) ont été également mentionnées¹¹.

Le modèle des latrines visitées lors des évaluations AGORA était de deux blocs de deux latrines au niveau de chaque institution. Elles étaient situées à :

¹¹ Dans le cadre de cette évaluation AGORA, la liste des latrines cartographiées n'est pas exhaustive.

- Ecole Barama (secteur 1),
- Ecole Mbalazimé (secteur 1),
- Ecole Yongossaba),
- Centre de santé de Mbalazimé (secteur 1),
- Poste de santé de Yongossaba (secteur 2),
- Poste de santé de Batimbilika (secteur 2),
- Marché de Mbalazimé (secteur 1).

Concernant leur typologie, les latrines institutionnelles et communautaires (latrines construites dans des lieux publics comme les marchés, gares routières, etc.) sont modernes (construites en dur) et disposent de portes, tandis que les latrines familiales restent traditionnelles (latrines construites à l'aide des matériaux locaux, moins durables). Concernant les latrines familiales, peu de ménages en disposent, ce qui fait que la défécation à l'air libre est devenue une pratique courante dans la commune. Les gestionnaires interrogés ont indiqué que toutes les latrines existantes, communautaires et institutionnelles, sont construites par des partenaires d'aide extérieurs et gérées par les gestionnaires de chaque institution ; en revanche, l'unique bloc de latrines communautaires situé au marché Mbalazimé n'a aucun gestionnaire. Il a été également rapporté que la majorité de ces latrines étaient fonctionnelles, même en saison pluvieuse, et que l'utilisation était gratuite, mais qu'elles n'étaient pas accessibles la nuit à cause du manque d'éclairage. Le nombre moyen des utilisateurs de chaque latrine par jour étaient estimé à environ 20 ménages, y compris les latrines institutionnelles qui peuvent être utilisés par les habitants et pas seulement par les élèves et les patients des FOSA.

En termes de satisfaction, les participants aux groupes de discussion ont indiqué que les services d'hygiène et assainissement étaient peu satisfaisants à cause du manque de comités de gestion pour assurer la propreté des latrines institutionnelles et communautaires. Par ailleurs, la qualité des latrines familiales semblait moins durable et moins satisfaisante, car construites de façon traditionnelle à base de matériaux locaux, non couvertes et ne disposant pas de verrous.

2- Contraintes de gestion

Les principales contraintes de gestion mentionnées par les gestionnaires des services :

- Manque de produits hygiéniques ;
- Manque de matériels ;
- Manque de moyens financiers pour la maintenance ;
- Non-respect des règles d'utilisation de la part les usagers ;
- Surutilisation et pression sur le service.

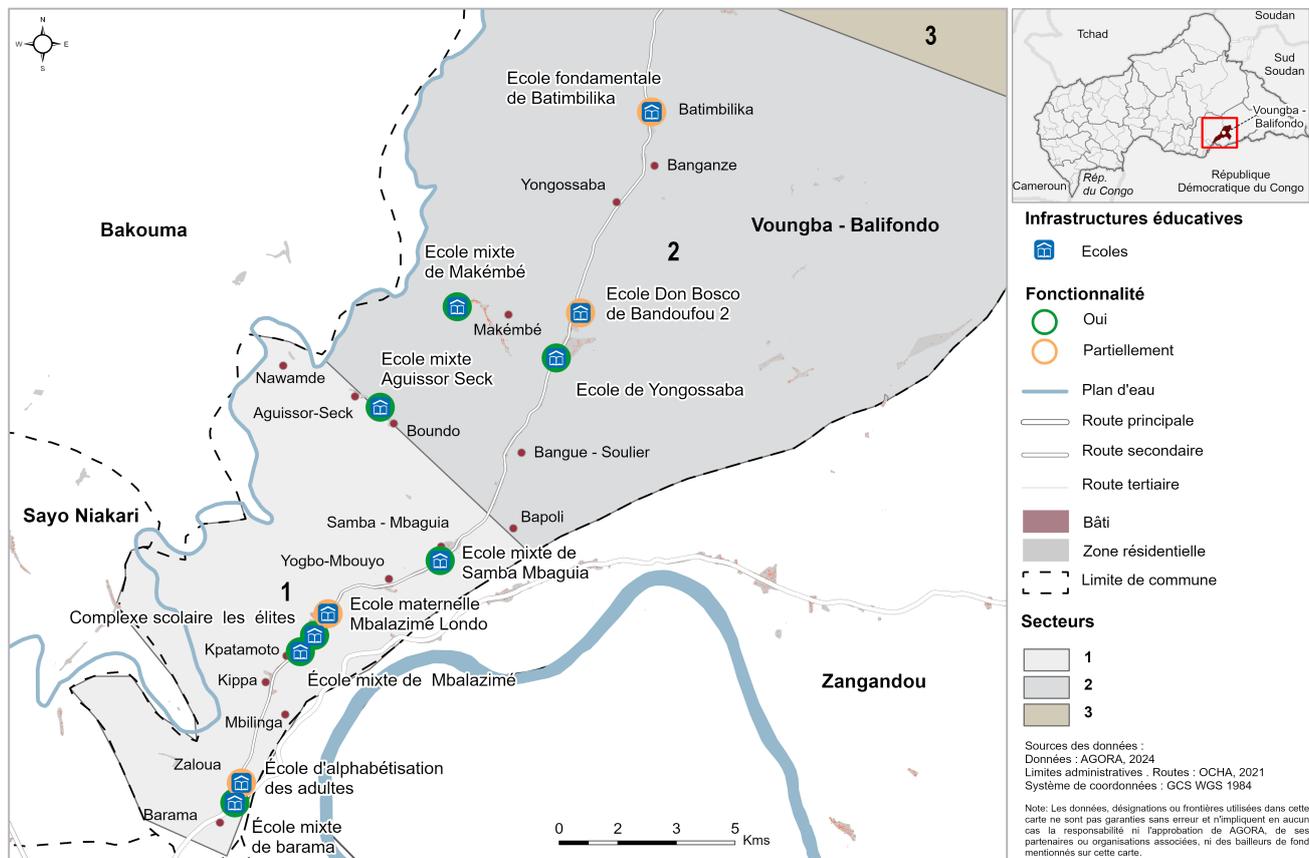
3- Barrières d'accès

Les barrières d'accès aux services d'hygiène et assainissement identifiées par les membres de la communauté étaient :

- Manque de latrines communautaires dans la localité ;
- Manque de moyens financiers pour la construction des latrines familiales durables ;
- Absence d'intervention des ONG dans ce secteur.

Education

Cartographie des écoles par fonctionnalité



1- Disponibilité et fonctionnalité des établissements scolaires

Les discussions menées lors des ateliers de cartographie participative ont rapporté l'existence de 10 établissements scolaires dans les deux secteurs de la commune, parmi lesquels des écoles publiques, des écoles religieuses basées sur des initiatives communautaires et un centre d'alphabétisation pour les adultes, situé au village Zaloua dans le secteur 1. Selon les participants de ces groupes de discussion, seuls quatre établissements scolaires disposaient de bâtiments construits en dur ; les écoles Barama, Aguisorseck, Mbalazimé et Yongossaba. Tous les autres n'étaient composés que de hangars traditionnels (avec des matériaux locaux et pérennes) construits par les membres de la communauté des différents villages, sur l'initiative des chefs de villages. En outre, certains établissements n'avaient pas de cycle complet. Toutefois, les participants ont indiqué que ces établissements étaient fonctionnels et accessibles à toute la population, sans exception, et permettaient la participation des filles et des garçons.

Le nombre total des établissements scolaires, maternelles et primaires existants est de 10, dont 7 écoles publiques et 3 privées. Parmi tous ces établissements (y compris le centre d'alphabétisation) :

- Trois sur 10 sont partiellement fonctionnels.



- Sept sur 10 sont fonctionnels.

Selon les membres de la communauté, l'accès à toutes les écoles est payant et le montant annuel s'élève à 3 500 XAF par élève. Les groupes d'âge moyens des élèves varient entre 3 et 4 ans pour le niveau préscolaire et 6 et 11 ans pour le primaire. Le nombre moyen d'élèves par établissement est estimé à environ 175. Le nombre d'enseignants par école est estimé à environ 3 maîtres-parents et 1 titulaire. La majorité des IC estiment que leur formation est insuffisante, et qu'ils auraient besoin de renforcement de capacités.

Il a été rapporté qu'aucune école ne disposait d'un accès à un point d'eau potable dans la concession de l'école lors des évaluations AGORA.

2- Contraintes de gestion

Les IC interrogés dans le domaine de l'éducation avaient mentionné comme contraintes de gestion :

- Manque des bâtiments dans certains établissements ;
- Insuffisance du matériel éducatif (livres, matériel de formation) ;
- Insuffisance du mobilier (tables, chaises) ;
- Manque d'enseignants qualifiés ;
- Nombre insuffisant d'enseignants ;
- Absence d'accès à l'eau ;
- Manque de latrines (surtout dans les établissements construits en hangars traditionnels).

3- Barrières d'accès

Concernant les principales barrières que rencontrent les habitants de la commune pour l'accès aux services d'éducation, les participants des FGD ont mentionné ce qui suit :

- La longue distance parcourue par les élèves (les participants estiment à une heure, à pied, le temps moyen pour rejoindre les établissements. L'accès est entravé en partie par les risques d'accidents de circulation et la montée des eaux des marigots en saison des pluies) ;
- L'insuffisance des établissements scolaires ;
- L'absence de collège dans la commune ;
- Les déplacements à travers la brousse, exposant les enfants à des morsures des serpents ;
- Le manque de moyens financiers des parents d'élèves pour payer les redevances scolaires annuelles.

Les difficultés particulières pour les filles concernaient :

- Les incidents de protection incluant des violences basées sur le genre (VBG),
- Les cas de grossesses précoces.

Du fait de cette situation, certains parents refuseraient que leurs filles fréquentent le collège qui se trouve à Bangassou.

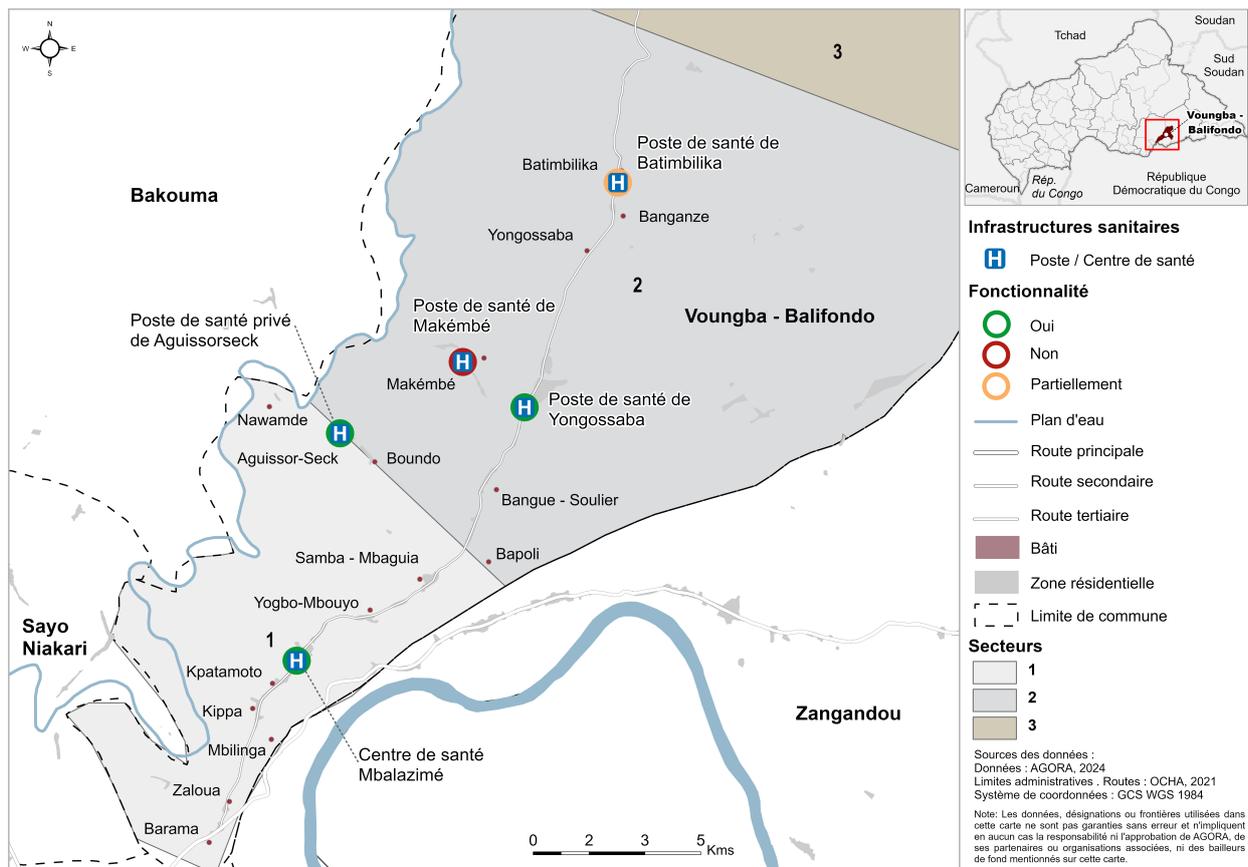


Le service d'éducation dans la commune était jugé insatisfaisant par la communauté, en raison des barrières et contraintes mentionnées ci-dessus.

Par ailleurs, les participants des FGD ont souligné que l'absence d'accès à l'éducation formelle pousserait les enfants à s'engager dans des activités génératrices de revenus, telles que le petit commerce, la préparation et la vente d'alcools traditionnels, ainsi que les travaux champêtres.

Santé

Cartographie des centres de santé par fonctionnalité



1- Disponibilité et fonctionnalité des établissements sanitaires

Les résultats des ateliers de cartographie ont rapporté l'existence des établissements sanitaires publics fonctionnels dans les deux secteurs de la commune, au nombre de trois, dont un dans le premier secteur et les deux autres dans le secteur 2. Les participants avaient également mentionné l'absence de services de santé mobiles dans la commune.

En plus de ces trois structures, les participants ont mentionné l'existence d'un nouveau poste de santé construit au village Makémbé dans le secteur 2 sur initiative communautaire. Celui-ci n'était toutefois pas opérationnel au moment des évaluations, parce que les travaux de construction n'étaient que partiellement achevés. Il existe également un poste de santé communautaire privé, appartenant à un particulier au village Aguisorseck dans le secteur 1.



Sur les cinq établissements sanitaires existants :

- Trois étaient fonctionnels ;
- Deux étaient partiellement fonctionnels ;
- Un était non fonctionnel.

Selon les gestionnaires interrogés, chaque structure sanitaire pourrait accueillir jusqu'à cinquante patients par jour. La fréquentation aurait augmenté durant les deux années précédant la collecte de données, du fait de l'augmentation de la population dans la commune. Il a également été indiqué que la capacité d'accueil était très insuffisante par rapport à leur fréquentation effective.

Les consultations sont payantes dans quatre sur cinq structures de santé de la commune. Chaque structure offre un large panel de soins, parmi lesquels la consultation médicale, le traitement du paludisme, la vaccination, le traitement de la diarrhée, les accouchements et les soins d'urgence. Cependant, il n'y a pas de traitement de VIH, du diabète, d'ophtalmologie et de chirurgie dans les structures de santé de la commune.

Trois sur cinq structures disposent de latrines fonctionnelles et d'un accès à de l'eau potable. Plus de la moitié de ces structures utilisent des panneaux solaires comme source d'énergie.

Selon les participants des différents groupes de discussion, les établissements sanitaires existants sont accessibles aux membres de la communauté ayant les moyens de payer les frais des consultations, et les soins sont administrés sans discrimination à tous les patients.

2- Contraintes de gestion

Les IC avaient identifié comme contraintes de gestion les aspects suivants :

- Manque d'équipements de base (lits, brancards, matériels) et de médicaments ;
- Manque de ressources financières pour le fonctionnement des services ;
- Manque de personnels qualifiés ;
- Manque de matériel de communication pour une bonne sensibilisation / promotion de la santé ;
- Absence d'électricité ;
- Mauvaise qualité des routes pour accéder rapidement aux structures ;
- Mauvaise qualité des médicaments ;
- Pas d'accès à l'eau et manque de latrines dans certaines structures.

3- Barrières d'accès

Les participants aux groupes de discussions communautaires ont mentionné comme barrières d'accès aux services de santé :

- L'insuffisance des centres de santé formels dans la commune ;
- La longue distance pour accéder aux établissements sanitaires : environ 2h30 en moto, 4h en vélo et plus de 5h à pied.
- Le manque d'ambulance pour faciliter l'accès des patients en cas d'urgence et pour évacuer les malades vers Bangassou en cas de nécessité ;



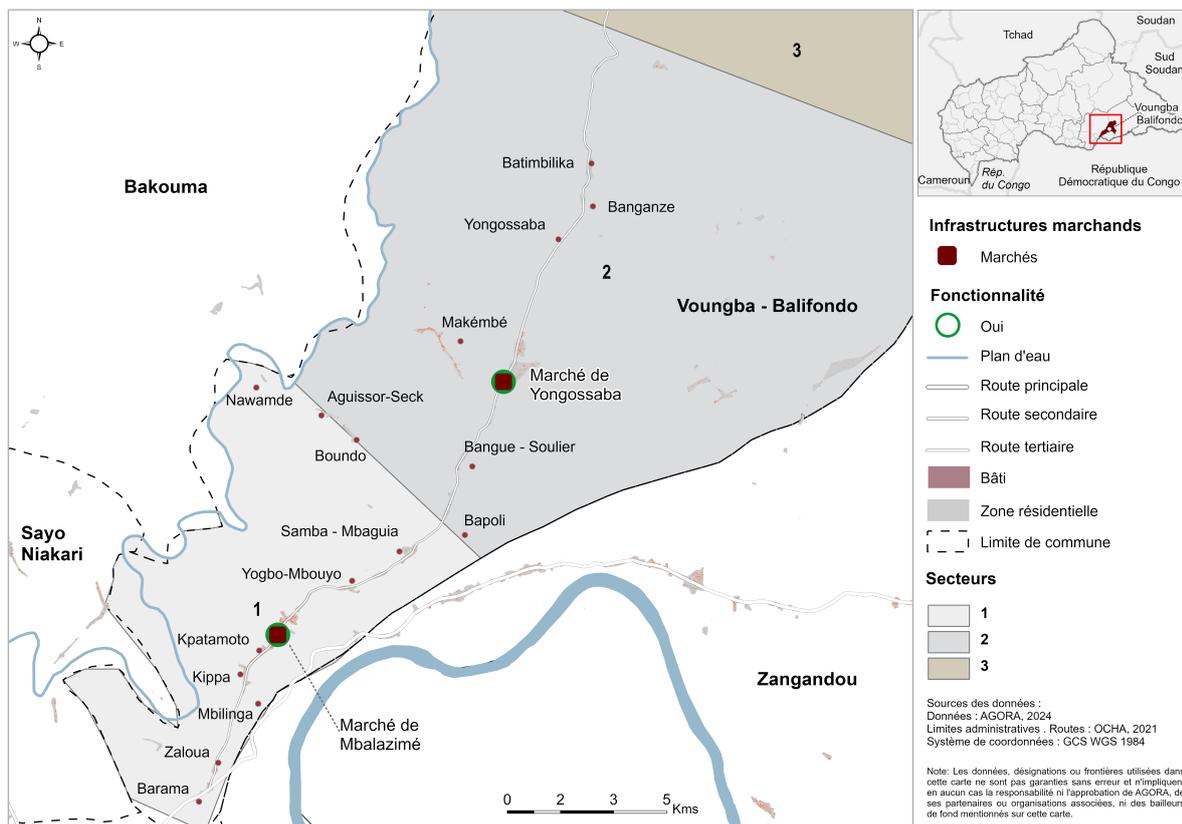
- Le coût élevé des médicaments et soins ;
- La mauvaise qualité des soins ;
- Le manque de matériel dans les établissements sanitaires existants.

Les femmes font face à des difficultés particulières en termes d'accès aux services de santé, plus spécifiquement, à des cas de mortalité maternelles et infantiles lors des accouchements. Ces cas de mortalités font suite au manque de soins de qualité pendant les consultations prénatales ainsi qu'aux difficultés d'accès aux établissements sanitaires à cause de la longue distance et du mauvais état des routes.

A titre d'exemple, les membres de la communauté ont rapporté l'absence notoire d'agents de santé lorsque les patients se présentent dans les centres pour des soins d'urgence. Comme alternatives aux services formels de santé, les participants aux FGD ont indiqué la thérapie traditionnelle et l'automédication.

Commerce et marchés locaux

Cartographie des marchés par fonctionnalité



1- Disponibilité et fonctionnalité des marchés

Les ateliers de cartographie ont mis en évidence l'existence de deux marchés hebdomadaires : l'un dans le secteur 1, situé à 13 km de Bangassou, et l'autre dans le secteur 2, à 25 km. D'après les gestionnaires, ces marchés sont construits et gérés par la Mairie et sont utilisés par tous les membres de la communauté dans un rayon de 50 km. Ils sont fonctionnels la plupart de l'année, y compris en saison des pluies, et ouverts une fois par semaine : lundi pour le secteur 1 et mercredi pour le secteur 2. Selon les participants aux groupes de discussions



communautaires, les marchés sont éloignés de plusieurs villages de la commune, ce qui rend l'accès difficile à certains membres de la communauté qui doivent parcourir plusieurs kilomètres et traverser des forêts pour y accéder. Le temps de parcours moyen pour accéder aux marchés est estimé à plus ou moins 1h30 en moto pour les zones éloignées. Selon les participants, il n'y a pas d'obstacles majeurs sur la route allant aux marchés, à part le temps mis pour y accéder.

Il a également été rapporté que le commerce est pratiqué par des hommes, des femmes et des jeunes, issus de différentes ethnies, âgés de 20 ans et plus. Les produits vendus sur les marchés et mentionnés lors des groupes de discussion avec les acteurs économiques incluent les produits de première nécessité (café, sucre, savon, sel, huile, etc.), et les produits alimentaires, notamment les produits agricoles, les produits d'élevage, les produits de pêche ainsi que ceux de chasse (viande d'animaux sauvages et viande boucanée). Les marchés locaux proposent également des biens non alimentaires et divers articles (médicaments, matériaux de construction, produits d'hygiène et matériel scolaire). Les acteurs économiques interrogés ont indiqué que la concurrence était particulièrement marquée dans la vente des produits de première nécessité et des produits non alimentaires, pour lesquels la demande est forte dans la localité.

Les commerçants viennent principalement de Bangassou et des communes voisines. Les commerçants locaux s'approvisionnent auprès de Bangassou, mais aussi dans les autres communes et sous-préfectures comme la sous-préfecture de Béma et Bakouma, ainsi que les communes de Sayo-Niakari et Zangando-Madabazouma (dans la sous-préfecture de Bangassou). Certaines marchandises proviennent également de la République Démocratique du Congo (RDC), d'après les participants des groupes de discussion.

Le nombre moyen de commerçants sur chaque marché est estimé à environ 287 ; selon les gestionnaires, ce nombre a augmenté durant les deux années précédant la collecte de données du fait de l'arrivée de nouveaux commerçants dans la localité, et l'amélioration de la sécurité dans la commune.

Le commerce est toutefois perturbé par des difficultés d'approvisionnement, surtout pendant la saison des pluies, entre les mois d'août et septembre, lorsque les routes se dégradent fortement, et parfois même en saison sèche pour certains biens. Les difficultés d'approvisionnement ont été fréquemment signalées pour certains produits alimentaires. Par exemple, la viande de bœuf est rare en raison de l'absence d'éleveurs bovins dans la localité, et les légumes le sont également en saison sèche, faute d'activités maraîchères dans la commune. Quant aux produits non-alimentaires, les vêtements de bonne qualité, les matériaux de construction (ciments, tôles, presses à briques) et les matelas connaissent des difficultés d'approvisionnement à cause du mauvais état de la route et du faible pouvoir d'achat des membres de la communauté locale selon les commerçants interrogés.

Pour contourner ces obstacles, les commerçants de la localité adoptent deux principales stratégies : s'approvisionner en grande quantité avant la saison pluvieuse ou, à défaut, augmenter les prix des articles (non-alimentaires surtout) durant cette période.

Il est ressorti des groupes de discussion que les commerçants étaient organisés en associations, mais que ces dernières n'étaient pas fonctionnelles (mésentente entre les membres du bureau) au moment des évaluations et payaient une taxe communale pour avoir



le droit de vendre sur le marché ; en outre, il a été rapporté que certaines associations de commerçants font face à des problèmes de structuration de leur bureau.

Les perspectives du domaine de commerce concernent la construction des étals et hangars sur les marchés, le transport et la vente des articles divers. Ces emplois sont beaucoup plus accessibles aux hommes avec quelques rares femmes travaillant côté vente, tous ces emplois étant par ailleurs peu qualifiés.

2- Contraintes de gestion

- Manque de ressources financières : la municipalité ne disposait pas des moyens nécessaires (logistiques, financiers) pour assurer la bonne gestion des marchés ;
- Manque d'infrastructures sur les marchés ;
- Mauvais état des infrastructures routières ;
- Faible pouvoir d'achat des clients ;
- Incapacité d'approvisionnement rapide pour répondre à la demande ;
- Indisponibilité de certains articles (tels que les matériaux de construction) dans la zone.

3- Barrières d'accès

Les principales barrières identifiées par les membres de la communauté comme étant des difficultés d'accès aux marchés étaient :

- L'insuffisance de marchés dans la commune ;
- Le manque d'infrastructures (hangars) durables sur les marchés ;
- L'insuffisance d'espaces pour l'installation des marchandises, empêchant l'installation des produits agricoles sur le sol ;
- La dégradation des infrastructures routières en saison pluvieuse, empêchant l'approvisionnement régulier et rapide des marchés ;
- Le coût élevé des produits de première nécessité (sel, sucre, savon, café) ;
- Le manque de grossistes dans la commune ;
- Le faible prix d'achat des produits agricoles sur le marché.

En termes de satisfaction par rapport aux marchés, les participants aux groupes de discussion ont rapporté que ces services étaient peu satisfaisants à cause du manque d'infrastructures (hangars) durables et d'espaces pour tous les commerçants. Un autre aspect mentionné concerne le manque de salubrité et d'hygiène au sein des deux marchés.

Les alternatives utilisées par la communauté en cas de nonaccès aux services formels de marchés sont les petits points de vente dans les villages et des achats dans d'autres villes de la préfecture comme Béma ou Bangassou. Le recours aux produits agricoles auto-produits et les pratiques de trocs entre les habitants ont été également rapportés par quelques participants.



Filières économiques

Les principales activités économiques rapportées lors des groupes de discussion et les entretiens avec les IC étaient : l'agriculture, l'élevage et le commerce. Il a également été fait mention de la pêche (pratiquée à petite échelle pour l'autoconsommation) et la chasse. Ces activités incluent hommes, femmes et jeunes de toutes les ethnies, selon leurs capacités physiques et leur aptitude à chaque type d'activité.

Selon les IC, ces trois secteurs nécessitent un renforcement pour favoriser le relèvement économique de la commune. Ils ont souligné leur potentiel à : (i) Créer des emplois pour les membres de la communauté, (ii) Faciliter les échanges commerciaux entre la commune et d'autres localités, en cas de productions significatives, et (iii) Stimuler le développement de l'économie locale.

Les IC ont unanimement souligné que les autorités locales devaient jouer un rôle central dans le renforcement des activités économiques en :

- (i) Appuyant les acteurs économiques dans la redynamisation et la formalisation de leurs groupements (obtention formelle auprès du gouvernement des documents légaux) ;
- (ii) Effectuant des plaidoyers auprès des institutions étatiques et des partenaires d'aide afin d'obtenir un soutien multiforme, incluant des formations techniques, des équipements matériels et des subventions financières directes.

Les IC ont également mentionné les échanges fréquents de marchandises entre la commune et d'autres localités, en particulier avec les communes voisines et plusieurs sous-préfectures du Mbomou. Cependant, quelques-uns ont indiqué que la fréquence de ces échanges avait diminué en raison des perturbations sécuritaires survenues dans certaines sous-préfectures. Les acteurs économiques ont également indiqué la possibilité d'acheter à crédit et d'échanger des marchandises (trocs) dans la localité. Cependant, les échanges de marchandises se font beaucoup entre les cultivateurs, mais pas entre tous les acteurs. Le paiement des fournisseurs se fait en espèces et quelques fois par transferts mobiles (orange money) pour éviter des cas de braquages. Il a enfin été rapporté que l'influence de la présence des acteurs externes sur le fonctionnement économique locale n'était pas visible, car aucun acteur externe n'était présent de façon permanente dans la commune. Cependant, des activités ponctuelles de certains acteurs externes (ONG internationales, la MINUSCA, le parc CHINKO) dans la commune entraîneraient une augmentation des prix des biens alimentaires sur les marchés.

Agriculture

Les acteurs économiques (agriculteurs, éleveurs et commerçants) ayant participé aux groupes de discussion avaient indiqué que les activités agricoles dans la commune étaient principalement orientées vers les cultures vivrières, notamment l'arachide, le riz, les courges, le manioc, le maïs, le sésame et l'igname. Selon les participants, bien que la demande en produits agricoles soit forte dans la commune, l'offre demeurerait insuffisante en raison du manque de matériel adapté à la culture et de la mauvaise qualité des semences.



L'agriculture, l'activité principale des habitants de la commune, était pratiquée par des hommes, des femmes et des jeunes issus de diverses ethnies, dès l'âge de 18 ans. Cette activité était marquée par une forte concurrence. L'approvisionnement en intrants agricoles s'effectuait principalement à l'intérieur de la commune, mais aussi auprès des autres communes, au niveau de la sous-préfecture, et parfois même en dehors du pays, notamment en République Démocratique du Congo (RDC). Cependant, les groupes de discussion ont signalé des variations dans l'approvisionnement, avec une rareté des semences observée à certains moments de l'année, en particulier entre mars et avril (période des semis) jusqu'à la saison des pluies. Pendant ces périodes, les cultivateurs recouraient à des alternatives telles que l'utilisation de leurs anciennes réserves de semences ou des échanges de semences au niveau local. Il a également été rapporté que les activités agricoles étaient perturbées par divers facteurs selon les saisons. Entre mars et avril, des feux de brousse et le flétrissement des cultures dû au manque de pluie sont fréquents. En revanche, en saison pluvieuse (juillet-août), les cultures subissaient les effets des inondations.

Les différents ateliers de cartographie réalisés dans les deux secteurs ont indiqué l'absence de zones bien définies pour les activités agricoles ; les cultivateurs de la localité exploitaient des parcelles héritées de leurs ancêtres, qui étaient les occupants traditionnels de ces terres.

Les acteurs économiques ont également mentionné l'existence de plusieurs groupements agropastoraux dans la localité. Ces groupements étaient réunis dans une coordination qui veillait à leur bon fonctionnement à travers des prises d'initiatives en AGR afin de renforcer les capacités financières des groupements adhérents.

Les principales barrières au bon fonctionnement des activités agricoles évoquées lors des discussions étaient : les pluies irrégulières entraînant une faible production, le manque de matériels adéquats pour le travail, la présence des insectes ravageurs détruisant les cultures notamment en saison sèche, les catastrophes naturelles, incluant celles liées aux feux de brousse pendant la saison sèche. Un autre aspect souligné est le faible prix d'achat des produits agricoles sur le marché et en particulier, un manque de service technique agricole pour des orientations sur les nouvelles techniques culturales.

Selon les acteurs économiques regroupés dans les discussions, les trois principales activités économiques mentionnées fournissent des emplois aux membres des différentes communautés locales. Dans le domaine de l'agriculture, il a été rapporté que toutes les activités depuis le défrichage jusqu'à la récolte et le transport des produits fournissaient beaucoup d'emplois aux hommes, femmes et jeunes valides, sans qualification requise.

Les besoins non couverts dans le domaine de l'agriculture étaient :

- L'absence des services techniques d'agriculture dans la localité, notamment l'agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) ;
- Le manque de produits de traitements agricoles (engrais, insecticides, pesticides, herbicides, etc.) ;
- Le manque de machines de pulvérisation agricole.

Tableau 3 : Les forces, faiblesses, opportunités et menaces du domaine de l’agriculture

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Présence de cultivateurs dans la commune	Absence de services techniques agricoles dans la commune	Installation de services techniques agricoles	Pluies irrégulières, entraînant une faible production
Disponibilité de semences au niveau local	Manque de produits de traitements agricoles	Formation des cultivateurs sur les nouvelles techniques culturales et l'entretien des cultures	Présence des insectes ravageurs à une certaine période de l'année
Existence des groupements agricoles dans la commune	Manque de matériels adéquats et mauvaise qualité de semences dans la localité	Distribution de bonnes variétés de semences et d'outils aux cultivateurs	Catastrophes naturelles liées notamment aux feux de brousse pendant la saison sèche
Existence d'une coordination des groupements dans la commune	Faible production par rapport à la demande	Organisation des foires agricoles dans la commune	Maladies de cultures en saison sèche

Elevage

Les participants (acteurs économiques) aux groupes de discussion ont rapporté la pratique de l'élevage dans la commune de Vougba-Balifondo. Selon eux, l'élevage des bovins n'est pas pratiqué dans la localité. Les membres de la communauté se consacrent principalement à l'élevage des petits ruminants (caprins, ovins, porcins) et celui de la volaille (poulets et canards). Ils ont rapporté que l'élevage était pratiqué de manière extensive par des hommes, des femmes et des jeunes issus de diverses ethnies, généralement à partir de 20 ans, avec des animaux laissés en liberté dans les villages. Il n'existe pas de zone spécifique dédiée à l'élevage, ce qui fait que chaque éleveur le pratique individuellement sur sa parcelle privée. Il n'y a de ce fait aucune zone de pâturage ; les participants des groupes de discussion ont indiqué avoir été informés de l'existence d'un couloir de transhumance le long de la rivière Mbari, mais les éleveurs bovins (peuls) n'utiliseraient pas ce couloir.

La concurrence dans le domaine de l'élevage est jugée moyenne, car certains se limitent à une production destinée à l'autoconsommation familiale. Par ailleurs, la demande en produits d'élevage dans la localité reste également modérée.



L'approvisionnement en intrants, notamment pour l'achat de petits couples de bêtes, s'effectue dans les différents villages de la commune ainsi qu'au niveau de la sous-préfecture. En ce qui concerne les soins aux animaux, les traitements sont souvent réalisés de manière traditionnelle, en utilisant des plantes, d'après les déclarations des éleveurs ayant participé aux discussions. Cependant, les participants ont souligné que les activités d'élevage sont perturbées pendant la saison sèche, entre les mois de novembre et mars. Durant cette période, les éleveurs rencontrent des problèmes de pâturage et font face à une recrudescence de maladies, entraînant fréquemment la mort des bêtes.

Selon les acteurs économiques de la localité, les groupements existants sont majoritairement agropastoraux ; il n'existe pas de groupement dédié exclusivement à l'élevage. Par ailleurs, certains éleveurs mènent leurs activités de manière individuelle ou en famille. La coordination des groupements agropastoraux assure également la gestion des éleveurs qui y adhèrent. Elle initie des activités génératrices de revenus ainsi que des actions d'aide sociale pour soutenir ses membres, comme une assistance financière en cas de maladie ou de décès d'un parent du membre de la coordination.

Les barrières au bon fonctionnement de l'élevage mentionnées par les acteurs économiques sont principalement des cas de maladies d'animaux en début de saison sèche et un manque de moyens financiers pour construire des enclos, expliquant que l'élevage se fasse en divagation dans la commune. Les autres barrières sont liées au manque de produits vétérinaires pour le traitement des animaux et l'absence de service technique d'élevage pour appuyer les éleveurs de la localité.

En termes de perspectives et opportunités pour les activités de l'élevage, les emplois fournis sont en lien avec la construction d'enclos traditionnels et le traitement des animaux qui nécessitent une main-d'œuvre masculine non qualifiées. Par ailleurs, toutes les activités liées à l'élevage de la volaille sont exercées pour la plupart par les femmes.

Tableau 4 : Les forces, faiblesses, opportunités et menaces du domaine de l'élevage

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Présence d'éleveurs dans la commune	Absence de service technique d'élevage	Mise en place de services techniques d'élevage dans la commune	Cas de maladies d'animaux
Disponibilité de jeunes bêtes au niveau local	Manque de logements pour les animaux	Formation des éleveurs sur les techniques d'élevage et de traitement des animaux	



FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Existence des groupements d'éleveurs	Manque de produits vétérinaires	Dotation des éleveurs en couples d'animaux et matériels pour la construction des enclos	
Existence d'une coordination des groupements dans la commune			
Utilisation des méthodes traditionnelles de traitement des animaux			

Autres activités

1- La pêche

Il est ressorti des ateliers de cartographie participative que la pêche est pratiquée à petite échelle dans la commune, mais qu'il n'y a pas de zone de pêche officiellement définie. Les pêcheurs de la localité exercent leurs activités le long de la rivière Mbari.

2- Les exploitations minières (Diamant et Or)

Les acteurs économiques interrogés dans les deux secteurs lors des différents ateliers ont rapporté qu'il existait une zone d'exploitation minière dans le secteur 3, plus précisément au nord-est du village Fodé. Il s'agit notamment des minerais d'or et de diamants. Cette zone n'a pas évolué depuis sa création et est accessible à tout individu désirant exercer cette activité. Cependant, les participants ont mentionné que les activités d'exploitation minières avaient été suspendues dans la commune depuis quelques années. Ils ont indiqué qu'il n'y avait aucun service formel de contrôle de cette zone d'exploitation minière, mais depuis quelques années, le Parc CHINKO, qui assure la protection des ressources naturelles, a repris le contrôle de la zone et en interdit l'exploitation.

Activités à développer

Les groupes de discussion réalisés ont fait ressortir des besoins en développement d'autres activités économiques qui n'existaient pas dans la commune. Il s'agit notamment des formations professionnelles. Pour l'effectivité de ces activités, les participants ont suggéré la



construction et l'équipement des différents centres de formation dans chaque domaine suggéré. Les principaux domaines cités étaient :

- La couture ;
- La coiffure ;
- La mécanique (auto, moto et vélo) ;
- La menuiserie ;
- La maçonnerie ;
- La briqueterie (fabrication de briques) ;
- L'initiation à l'informatique ;
- Les cours d'alphabétisation.

Le mécanisme d'épargne communautaire

Lors des groupes de discussions, les participants ont également mentionné l'existence des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), qui serait le principal mécanisme d'épargne communautaire dans la commune. Il s'agit d'une activité exercée par tous les acteurs économiques, quelle que soit leur catégorie, réalisant une activité génératrice de revenu. Les AVEC fonctionnent sur la base de cotisations hebdomadaires/mensuelles, une forme de « tontine », qui seront partagées entre les différents membres selon les règles établies pour chaque association. La participation aux AVEC est conditionnée par un paiement de frais d'adhésion. Les participants ayant mentionné l'existence des AVEC ont rapporté que plusieurs membres de la communauté y avaient adhéré et que beaucoup d'autres manifestaient la volonté de le faire. Les AVEC étaient dirigées par la même coordination qui gérait les groupements agropastoraux. Les principales barrières au bon fonctionnement des AVEC étaient le manque de formation des membres, des cas de vols d'argent des cotisations subis par les caissiers, le non-remboursement du crédit par certains membres et l'utilisation des fonds à des fins personnelles.

Les AVEC sont jugées satisfaisantes par les acteurs économiques de la localité interrogés lors des groupes de discussions, ces derniers permettant selon eux de réaliser des projets à long terme.

Gouvernance locale

Présentation

Les participants des groupes de discussion (FGD) ont identifié les principaux acteurs de la gouvernance locale avec lesquels les populations interagissaient le plus : les chefs de villages, les leaders communautaires (jeunes et femmes) et les leaders religieux. Les autorités locales (IC) ont également mentionné le maire, les chefferies traditionnelles et les conseils villageois comme acteurs clés. Chaque acteur avait des responsabilités spécifiques, comme la coordination administrative pour le maire et la supervision des services de base pour les chefs de village.

Tous ces acteurs collaboraient sur des sujets d'intérêt commun, comme les activités de salubrité, où le maire organisait des réunions pour coordonner les efforts. La gouvernance



locale reposait sur un mécanisme hiérarchique, avec le maire au centre des décisions, relayées ensuite aux leaders communautaires pour mise en œuvre. Cependant, ces leaders ne participaient pas directement à la prise de décision, mais plutôt à l'exécution des décisions prises par les autorités supérieures.

La participation communautaire se faisait par divers mécanismes, comme les boîtes à suggestions mises en place par des ONG. Malgré cela, la participation directe des membres de la communauté reste limitée, ce qui pourrait réduire l'impact de leurs contributions. Un climat de confiance existait entre la communauté et ses représentants, notamment les chefs de villages et les leaders des jeunes, qui étaient actifs dans la gestion des litiges et la transmission d'informations.

Les canaux de communication incluaient principalement les griots et les échanges directs. Les autorités municipales, traditionnelles et les leaders communautaires étaient responsables de la gestion des services publics locaux. Les acteurs locaux, comme la municipalité et les chefferies traditionnelles, jouaient un rôle crucial dans les opérations de relèvement, tandis que les acteurs d'aide externes se concentraient sur des projets de grande envergure.

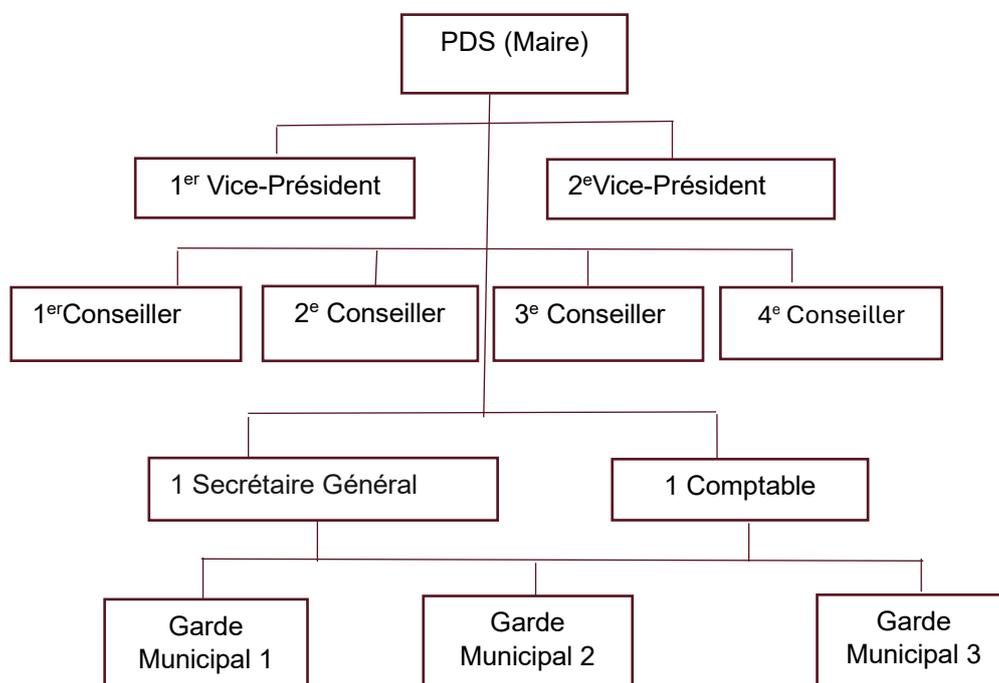
Les défis de la gouvernance locale incluaient l'indisponibilité des membres de la communauté pendant les périodes agricoles et la non-application des décisions municipales. Les autorités locales ont mentionné des obstacles comme le manque de salaire pour les chefs de villages et l'absence de réseau téléphonique. Les solutions proposées incluaient des campagnes de sensibilisation et le renforcement des capacités municipales.

Enfin, pour améliorer la gouvernance, les participants aux FGD ont suggéré que les représentants de la communauté prennent plus de responsabilités et initient des projets de développement pour le bien-être des communautés.

Diagnostic Institutionnel

La seule institution existant dans la commune de Vougba-Balifondo est la mairie dont le bureau est situé à 50 km de la ville de Bangassou, précisément au village Vougba dans le secteur 3 de la commune.

Organigramme de la mairie de la commune de Vougba-Balifondo





Selon les IC interrogés, la mairie est dirigée par un président de la délégation spéciale (PDS) communément appelé maire, nommé par un arrêté ministériel. Il est appuyé par deux adjoints (vice-présidents), quatre conseillers municipaux, un secrétaire général et un comptable. En plus de ces neuf membres de bureau, il y a également trois gardes municipaux qui ont la charge de collecter les taxes sur le marché, d'assurer la sécurité et la protection des biens de l'institution. Tous les membres de la délégation y travaillaient depuis plus de quatre ans au moment de la collecte des données.

Les IC de la mairie ont indiqué que l'institution a pour rôle d'assurer la gestion des domaines publics et la protection de l'environnement à travers des travaux d'assainissement. A ce titre, le PDS a attribué des responsabilités à certains membres du bureau de la délégation. Il s'agit notamment i) du 1^{er} vice-président qui s'occupe du domaine public (supervision des bâtiments administratifs), ii) de la 2^{ème} vice-présidente ayant la responsabilité sur tous les aspects liés à la protection de l'environnement (prévention des feux de brousse) et iii) du 1^{er} conseiller qui est chargé de veiller sur l'hygiène et l'assainissement de la commune.¹²

Les missions de la mairie consistent à organiser l'installation des chefferies traditionnelles, veiller au bon fonctionnement des services sociocommunautaires de base, à savoir les établissements scolaires et sanitaires, l'installation des marchés locaux, les infrastructures d'eau, hygiène et assainissement, ainsi que le suivi de tous les personnels qui y sont affectés. La mairie a également la charge d'assurer la gestion foncière (ex : l'octroi des parcelles et l'installation des cimetières conformément à la position des points d'eau), l'identification et la sécurité des communautés (l'établissement des actes de naissances et le recensement régulier des populations), la coordination et la structuration des groupements agropastoraux et associations locales.

Les ressources financières propres de la mairie indiquées par les IC proviennent des taxes locales collectées notamment au niveau du service de l'état civil (établissement d'actes de naissances, actes de mariages, jugements supplétifs), les taxes sur les marchés, les exploitations forestières, les différentes activités des acteurs économiques locaux (chasse, pêche, abattage des gros arbres) et les amendes forfaitaires prélevées lors de la justice coutumière (gestions des litiges communautaires). Ces taxes sont difficilement versées par les concernés. Les ressources extérieures sont principalement les subventions que l'État devrait verser annuellement à la commune, mais qui n'ont pas été perçues depuis trois ans selon les IC de la mairie.

Les autorités institutionnelles (municipales) ont rapporté l'existence de textes de lois et documents régissant le fonctionnement de l'institution. Selon les IC interrogés, la mairie dispose de l'ordonnance et loi portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales, ainsi que sur la loi relative aux circonscriptions administratives. Par manque de formation, les membres de la municipalité n'ont pas connaissance de ces textes de lois ; seul le PDS avait été formé sur ces documents en 2022 par le ministère en charge de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local.¹³

Les interactions entre les différents acteurs de la commune sont jugées positives, car la mairie communique avec la population et réciproquement par l'intermédiaire des chefs de villages. Toutefois, un IC de la mairie a rapporté que l'institution n'était pas toujours impliquée dans la mise en œuvre des activités de certains partenaires extérieurs.

En termes de perspectives, la mairie souhaiterait financer en priorité la réhabilitation des axes routiers et du bac fluvial (un type de bateau à fond plat utilisé pour traverser un cours d'eau ou

¹² Entretien avec le 1^{er} vice-président de la commune.

¹³ Diagnostic institutionnel avec le PDS.



un fleuve) en panne depuis plusieurs années pour faciliter la circulation sur le fleuve Mbari (en traversant le village Fodé, allant vers Bakouma). Puis, elle souhaiterait financer l'aménagement des marchés avec des infrastructures durables, la construction d'un établissement secondaire, la construction d'un centre de formation professionnelle (en couture, mécanique, menuiserie et électricité), la construction d'un magasin de stockage des produits agricoles et faire des reboisements pour la protection de l'environnement. Toutefois, l'institution ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour la réalisation de ces projets.

Diagnostic des organisations de la société civile (OSC)

Les autorités locales et les responsables des associations locales interrogés ont indiqué que le Conseil Communal de la Jeunesse, l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA) et la Coordination des groupements agropastoraux et AVEC étaient les trois principales organisations de la société civile (OSC) présentes dans la commune. Il est ressorti des différents entretiens réalisés avec les informateurs clés que chaque association est dirigée par un responsable et des membres de bureau. Parmi les trois associations citées, seule l'OFCA possède un siège officiel qui se trouve au village Yongossaba dans le secteur 2 ; tandis que les deux autres tiennent leurs réunions provisoirement dans des établissements scolaires ou au siège de l'OFCA.

Le rôle du conseil communal de la jeunesse est de gérer tous les aspects liés à l'éducation des jeunes, notamment dans les domaines du civisme et de la citoyenneté et de veiller à l'implication des jeunes dans les processus de relèvement de la commune tels que les travaux d'assainissement et la réhabilitation des axes routiers. La principale mission du conseil de la jeunesse est de rencontrer et échanger avec les partenaires de l'aide sur les projets de formations à l'endroit des jeunes et faire des plaidoyers pour la construction des centres de formation professionnelle dans la commune pour le renforcement des capacités des jeunes.

Les représentantes de l'OFCA ont mentionné comme rôles et missions de leur organisation l'autonomisation des femmes au sein de la localité en prenant des initiatives en matière d'activités génératrices de revenus afin d'accéder à l'émancipation et de contribuer au relèvement de la commune.

La coordination des groupements agropastoraux et des AVEC a pour rôle de coordonner, sensibiliser sur les filières qu'exerce chaque groupement et association, et plaider auprès des partenaires et bailleurs pour des groupements et associations de la commune. Cette coordination est mise en place dans chaque secteur de la commune en collaboration avec les services techniques préfectoraux de chaque entité (agriculture et élevage). Sa principale mission est de veiller à la structuration desdits groupements (appui à l'obtention des documents de reconnaissance) et d'encourager les groupements et AVEC à se développer pour le bien-être de la communauté, afin de lutter contre la pauvreté à travers l'exploitation agricole, les activités d'élevage, la pisciculture et les activités génératrices de revenus. Elle se charge aussi de faire du plaidoyer et des recherches de financement pour la formation technique des membres des différents groupements et associations d'épargne communautaires.

Concernant les ressources financières, toutes les organisations de la société civile de la commune déplorent l'absence de financements extérieurs. Les principales ressources financières disponibles au sein de ces organisations sont les frais d'adhésions et les cotisations mensuelles des membres. En termes de projets, toutes les OSC de la localité souhaiteraient mettre en œuvre divers projets tels que la construction de leurs bureaux, des



magasins de stockage des produits agricoles, des centres d'alphabétisation et des centres de formations professionnelles, en vue de renforcer les capacités des groupements/associations et accéder à l'insertion socio-professionnelle des femmes et des jeunes, mais manquent cependant de ressources financières nécessaires.

S'agissant des normes et règles de fonctionnement des OSC, à l'exception de l'OFCA, les représentants des autres OSC interrogés ont indiqué qu'il existe des statuts, règlements intérieurs et documents de reconnaissance régissant le fonctionnement de leur organisation respective, mais aucune formation n'avait été organisée pour leurs membres au moment de l'étude. Des besoins en renforcement de capacités ont été exprimés lors de tous les entretiens réalisés.

La collaboration s'avère positive entre les OSC de la commune et les autorités municipales et leaders communautaires selon les IC interrogés. Ces derniers ont rapporté une étroite collaboration entre les OSC et les acteurs extérieurs (ONG Internationales) dans le cadre de mise en œuvre des différents projets, surtout pour les activités de sensibilisation et mobilisation communautaires. Le représentant du conseil communal de la jeunesse a indiqué qu'en cas de besoin, les partenaires extérieurs les impliquaient dans leurs activités pour le bon déroulement et la réussite des projets. La coordination des groupements collabore également avec les services techniques de l'Etat comme l'ACDA et l'ANDE pour des orientations techniques sur la structuration et l'amélioration de leurs activités.

La mairie et les trois organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle crucial dans le relèvement de la commune, en fonction de leurs capacités et missions respectives.

Le bureau du conseil communal de la jeunesse a sollicité :

- Un soutien pour obtenir les documents réglementant le fonctionnement de son association.
- La reconnaissance de la jeunesse comme vecteur de paix et de développement (inclusion de la jeunesse dans des mécanismes de prise de décision).

L'OFCA et la coordination des groupements ont souligné la nécessité de :

- Un appui financier.
- Un appui matériel (notamment des moyens de transport).
- Un renforcement des capacités pour contribuer efficacement au développement de la commune.

Tous les informateurs clés (IC) interrogés ont exprimé des besoins en :

- Renforcement des capacités de leurs membres, en particulier en gouvernance locale.
- Formation sur les rôles et responsabilités de chaque institution/organisation et de leurs dirigeants.
- Formation en gestion financière, entrepreneuriat, leadership et création de microprojets.

Les besoins en appui incluent également :

- Dotations en fournitures de bureau et matériels de travail (ordinateurs, imprimantes, etc.),



- Kits d'élevage ,
- Sources d'énergie (panneaux solaires et batteries)
- Moyens de déplacement (vélos et motos).

Les IC ont également mentionné la nécessité de :

- Construire des bureaux pour tenir leurs réunions.
- Créer des centres de formation professionnelle (par exemple, en couture, mécanique, maçonnerie) pour réduire le taux de chômage des habitants.

Justice et cohésion sociale

La cohésion sociale au sein de la commune est jugée bonne par les IC. Cette appréciation s'expliquerait par le fait que presque tous les habitants parlent le même patois, ce qui favorise une entente harmonieuse entre eux. La bonne cohésion sociale se manifeste notamment par : (i) l'utilisation équitable des services de base, sans discrimination ethnique, (ii) l'organisation d'activités culturelles réunissant toutes les ethnies, (iii) la fréquentation commune des lieux publics, tels que les terrains de football et les lieux de culte, et (iv) les réunions des AVEC.

Selon les IC, la gestion des tensions communautaires est traditionnellement assurée par les conseils ou chefs de village, à travers des conciliations amiables (réparations et médiations locales). Cette justice traditionnelle, majoritairement jugée satisfaisante, est privilégiée par la population. En cas de désaccord persistant, les conflits sont portés devant les autorités municipales, qui offrent une justice institutionnelle de niveau supérieur.

Concernant l'existence de plateformes de médiation à l'échelle locale, la majorité des IC ont indiqué qu'aucune structure spécifique n'existait au moment de la collecte de données. Toutefois, certains IC ont mentionné l'initiative de la MINUSCA (Affaires Civiles) qui avait mis en place un comité de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Néanmoins, ce comité n'était plus fonctionnel au moment de l'enquête. En outre, une plateforme religieuse de médiation par les autorités religieuses a été mise en place mais n'était, elle non plus, pas fonctionnelle en raison de l'indisponibilité de certains membres.

En termes de sécurité, la majorité des IC interrogés ont rapporté qu'aucun événement violent notable n'avait eu lieu dans la commune au cours des deux années précédant la collecte de données, à l'exception de quelques incidents isolés : des feux de brousse involontaires et des vents violents ayant causé des dégâts matériels sur certaines habitations dans la commune.

La quasi-totalité des IC ont confirmé qu'il n'y avait pas eu de déplacements significatifs de population durant cette période, à l'exception des déplacés peuls venus du Soudan du Sud et installés dans le village de Barama 2. En outre, la moitié des répondants ont mentionné la présence de déplacés vivant au sein de familles d'accueil, intégrés dans les communautés locales. Par ailleurs, ils ont souligné l'absence de groupes armés dans la commune en général, contribuant à un climat de sécurité favorable.

Planification du relèvement

Secteur 1 et 2 de la commune de Vougba-Balifondo

Planification du relèvement

Lors des évaluations réalisées par l'initiative AGORA dans la commune de Vougba-Balifondo, les besoins en éducation et santé ont été mentionnés autant de fois par les autorités locales et membres de la communauté ayant participé aux différents échanges comme les plus grandes priorités de la commune en termes d'accès aux services de base. Ces priorisations avaient été confirmées lors des ateliers de restitution et de validation des résultats, et sont les suivantes :

Priorité 1. Education / Santé

Priorité 2. Eau, hygiène et assainissement

Priorité 3. Marché

EDUCATION

Acteurs identifiés

- Les ouvriers qualifiés (maçons) ont été mentionnés pour appuyer les ingénieurs dans les travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures telles que les bâtiments scolaires, les toilettes et l'installation des points d'eau dans les écoles.
- L'inspection académique, l'UNICEF et les ONG internationales ont été identifiés pour la formation des enseignants et les dotations en équipements et matériels didactiques.

Echéances de la réalisation des différentes activités

- Formation et prise en charge des maîtres-parents : pendant les grandes vacances scolaires (juin-juillet 2025).
- Dotation en matériel didactique et équipements scolaires : début de l'année scolaire (septembre-octobre 2025).
- Construction et réhabilitation des bâtiments scolaires : de mars à juin 2025.

Recommandations

- Renforcement des capacités des membres du bureau des APE afin de veiller sur les travaux de construction des différentes infrastructures et sur le matériel qui sera distribué.
- Collaboration entre les chefs de villages et les membres des APE pour un bon suivi des travaux de réhabilitation et construction.
- Assurer la bonne gestion du matériel didactique (Règlementer l'utilisation des livres, craies, stylos, instruments mathématiques par les directeurs des écoles et les associations des parents d'élèves.).

Les priorités du secteur « éducation »¹⁴

Priorité 1 : Appui aux maîtres-parents et dotation de matériel didactique

Les participants aux ateliers de restitution et validation ont indiqué que ce sont que les maîtres-parents qui interviennent dans les établissements scolaires de la commune¹⁵. Selon eux, il serait souhaitable d'augmenter leur nombre et de leur fournir des appuis en formation à travers des sessions périodiques de renforcement des capacités. De plus, leur prise en charge mensuelle à une hauteur de 25 000 à 30 000 XAF par maître-parent est ressortie comme étant importante pour motiver la prise de poste.

Afin d'assurer une éducation dans de bonnes conditions d'apprentissage, la dotation des écoles en matériel didactique et équipements scolaires serait nécessaire, selon les participants aux différents ateliers. Le matériel didactique et équipements scolaires énumérés étaient : les livres et les manuels d'instruction officielle, les tables-bancs, les craies, les fournitures de bureau, les tableaux, les instruments géométriques et géographiques, ainsi que les équipements d'éducation physique et sportive (EPS).

Priorité 2 : Construction des infrastructures scolaires et construction d'un collège

Les participants aux ateliers de restitution ont souhaité que toutes les écoles basées dans des hangars traditionnels dans les secteurs 1 et 2 de la commune soient reconstruites en bâtiments durables, suivant le modèle existant, c'est-à-dire un bâtiment de quatre salles, dont trois salles de classe et un bureau. Les écoles concernées sont les écoles Samba-Mbaguia 2, école maternelle privée de Mbalazimé 3, école Makembé, école Batimbilika et école privée de Bandoufou. En plus de la construction des bâtiments, il serait également important de construire pour chaque école des latrines et des points d'eau.

¹⁴ Ces priorités avaient été identifiées par les communautés et autorités locales lors des ateliers de planification.

¹⁵ Les maîtres-parents sont les membres de la communauté/parents d'élèves qui se sont portés volontaires pour dispenser les cours dans les établissements scolaires par manque d'enseignants qualifiés.



La construction d'un collège a été également requise par la communauté, car la commune n'en dispose pas. Selon eux, les élèves de la commune qui décrochent leur concours d'entrée en 6^e sont obligés de se rendre à Bangassou pour continuer les études secondaires. Les participants aux ateliers de restitution ont suggéré que le collège soit construit dans le secteur 2, plus précisément dans le village Bandoufou 2 qui se trouve être le centre de la commune de Vougba-Balifondo et dans lequel il serait possible d'avoir une parcelle vaste. La construction du collège devrait également être accompagnée de celle des latrines et points d'eau pour garantir l'hygiène et l'accès à des installations sanitaires adéquates.

Les autres besoins mentionnés par les participants concernent la construction d'un collège technique et d'un nouveau centre d'alphabétisation pour les adultes dans la commune, notamment dans l'un des villages Mbalazimé. Pour garantir la durabilité de ces infrastructures, les habitants de la commune ont suggéré que les constructions soient faites avec des matériaux de bonne qualité comme des briques, ciment, tôles, sables, chevrons, moellons, etc.

Priorité 3 : Réhabilitation de certaines infrastructures scolaires

Concernant les réhabilitations, les membres de la communauté et les différentes autorités locales ayant participé aux ateliers ont indiqué que le bâtiment de l'école Aguisorseck qui a subi des dommages au niveau de la toiture, des portes et de la peinture, un bâtiment au niveau de l'école Barama et le bâtiment du centre d'alphabétisation situé au village Zaloua, nécessiteraient des réhabilitations complètes.

SANTE

Acteurs identifiés

- Les ouvriers qualifiés (maçons) pour aider à la construction et réhabilitation des structures sanitaires ;
- Le district sanitaire et le COGES pour la formation/renforcement de capacités des personnels soignants ;
- Le gouvernement, les organisations internationales et d'autres acteurs extérieurs pour les dotations et la prise en charge des personnels soignants ;
- Les autorités communales, les autorités locales et les leaders communautaires (les représentants de OFCA et de la jeunesse) pour intégrer les comités de gestion et assurer le suivi des réalisations.

Echéances de la réalisation des différentes activités

- Renforcement de capacités et prise en charge du personnel soignant : février-mars 2025.
- Dotation en médicaments, équipements et matériels biomédicaux : de mars à mai 2025.
- Réhabilitation et construction : mars-avril 2025.

Recommandations

- Renforcement des capacités des membres des COGES sur leurs rôles et responsabilités,



- Doter certains FOSA avec des réfrigérateurs pour la conservation des médicaments,
- Sensibiliser les personnels des FOSA aux bonnes pratiques de conservation des médicaments dans des réfrigérateurs,
- Sensibiliser les personnels des FOSA sur l'accueil et l'orientation des patients ;
- Permanence du service de garde.

Les priorités du secteur de la santé

Les infrastructures sanitaires existantes dans les secteurs 1 et 2 de la commune de Vougba-Balinfondo sont :

- Le centre de santé Mbalazimé qui est le centre de référence de la commune ;
- Le poste de santé de Yongossaba ;
- Le poste de santé de Batimbilika ;
- Le poste de santé de Makémbé qui est une initiative communautaire des habitants des quatre villages (Makémbé 1,2,3 et 4) et de leurs chefs. Ce poste n'est pas encore fonctionnel car la construction du bâtiment n'est que partiellement achevée ; le poste ne dispose d'aucun équipement médical, d'aucun médicaments ni des personnels ;
- Le poste santé privé du village Aguisorseck. Les participants aux ateliers ont rapporté que ce centre ne bénéficiait d'aucun soutien de la part du district sanitaire de Bangassou ni des partenaires.

Selon les informations reçues de la part des autorités locales, gestionnaires des services et habitants de la commune, la plupart de ces services de santé sont gérés par le ministère de la Santé et de la population, à travers le district sanitaire de Bangassou qui exerce un système de contrôle et de vérification sur la provenance et la qualité des médicaments et les équipements médicaux dans les différentes structures sanitaires de la commune. Ce contrôle est assuré par les présidents des COGES et les chefs de centres (représentant principal de la structure).

Priorité 1 : Réhabilitations des établissements sanitaires, renforcement de capacité et prise en charge des personnels soignants

Les réhabilitations suggérées par les habitants de la commune concernent toutes les structures sanitaires citées ci-dessus. Il s'agit notamment des travaux d'aménagement et l'élargissement des bâtiments, de travaux de peinture, d'électricité, de rénovation de la toiture, et des plafonds. La construction de fosses à placenta au niveau des structures de Mbalazimé et de Yogossaba a été également mentionnée comme une nécessité.

Outre les travaux de réhabilitation, des besoins en renforcement de capacité des personnels soignants ont été aussi évoqués. Les thématiques proposées étaient :

- Les techniques de soins ;
- L'éthique professionnelle ;
- L'accueil et la prise en charge des patients ;
- Le secourisme ;
- Les soins curatifs (soins d'urgence) ;
- Les techniques d'accouchement.

Pour la prise en charge du personnel, le montant mensuel proposé par les participants était de 50 000 XAF par personne, ce dernier travaillant actuellement bénévolement.



Priorité 2 : Dotation en médicaments et équipements biomédicaux

En termes de dotations, les participants aux ateliers de restitution ont suggéré ce qui suit :

- Dotation de toutes les structures de santé en médicaments, équipements biomédicaux et équipements de laboratoire, surtout pour le nouveau poste de santé construit au village Makémbé.
- Dotation en ambulance (1) au centre de santé de Mbalazimé, qui est le centre de référence de la commune.
- Dotation en motos et installation des radios de communication dans tous les postes de santé de la commune pour faciliter la communication sur l'utilisation de cette ambulance sur l'ensemble du territoire.

Priorité 3 : construction des nouveaux centres/postes de santé dans la commune.

Les participants aux ateliers ont suggéré la construction d'une maternité au niveau du centre de santé de Mbalazimé et son équipement en matériels adéquats pour les accouchements. La construction du poste de santé du village Aguisorseck a été également mentionnée.

Selon les autorités et membres de la communauté, pour que ces infrastructures soient durables, les travaux de construction et de réhabilitation nécessiteraient l'utilisation des briques, ciment, tôles, sables, chevrons, moellons.

EAU

Acteurs identifiés

Les acteurs identifiés pour aider à la réalisation et la gestion de ces priorités sont :

- Les ouvriers qualifiés présents dans la localité pour les travaux de construction, réhabilitation, aménagement des points d'eau ;
- Les artisans réparateurs des forages qui ont été formés dans la localité par certains acteurs extérieurs ;
- Les autorités communales, les autorités locales et les leaders communautaires (les représentants de OFCA et de la jeunesse) pour intégrer les comités de gestion et réaliser la sensibilisation.

Les échéances de la réalisation des différentes activités

- Les travaux de réhabilitation et aménagements des points d'eau : février-mars 2025.
- La construction des nouveaux points d'eau et la mise en place des comités de gestion : mai 2025.

Recommandations

- Réglementer l'utilisation des points d'eau (définir les heures d'ouverture et de fermeture) ;

- Organiser des séances de sensibilisation sur la réglementation et sur l'entretien des points d'eau ;
- Mettre en place un comité de gestion pour chaque point d'eau ;
- Construire des clôtures autour des points d'eau ;
- Utiliser des matériels de bonne qualité pour garantir la durabilité des ouvrages réalisés ;
- Renforcement des capacités en matière de respect des normes d'utilisation du matériel (par exemple, pour le dosage normal des mortiers, etc) ;
- Doter les comités de gestion des points d'eau en locaux sécurisés pour le stock des outils et matériaux destinés aux travaux de construction et de réhabilitation.

Les priorités du secteur de l'eau

Priorité 1 : Aménagement et réhabilitation des anciens points d'eau existants (y compris les sources)

Les habitants des secteurs 1 et 2 de la commune de Vougba-Balifondo ont suggéré que tous les points d'eau en état de panne ou inutilisables soient réhabilités ou aménagés. Les villages prioritaires sont : Aguisorseck, Barama 1, Barama 2, Bazouma, Kippa, Mbalazimé, Mbrennga qui éprouvent d'énormes besoins en eau selon les participants aux ateliers. Il a été rapporté lors des différents ateliers que les équipements qui tombent fréquemment en panne sont les tuyaux PVC, les tringles, les segments et les pompes. Un autre aspect souligné est le faible débit d'eau dans les forages dû au fait que le forage n'a pas atteint la nappe aquifère, selon les participants.

Les matériels nécessaires à la réhabilitation et à l'aménagement des points d'eau énumérés par les membres de la communauté étaient : les moellons, le ciment, le sable, dalle en ciment, chlore, le fer à bétons et les manivelles, les tuyaux. Les caisses à outils seraient également nécessaires pour le dépannage des forages par les artisans réparateurs. Les participants ont indiqué que les pièces de rechange se trouveraient à Bangui et Bangassou ou auprès des services de l'hydraulique et l'ANEA.

Priorité 2 : Construction de nouveaux points d'eau dans la commune

Pour la construction des nouveaux points d'eau, les propositions faites par les participants étaient orientées vers les villages qui ne disposent d'aucun point d'eau et ceux qui n'ont pas assez de points d'eau potable. Ce sont notamment les villages Aguisorseck, Barama 2, Bazouma, Mbrennga, Bangazi, Bapoli, Makémbé 2 et Batimbilika.

Le matériel nécessaire pour la construction des nouveaux points d'eau cités par les habitants de la localité sont : les moellons, le ciment, le sable, les tuyaux, le chlore (pour le traitement d'eau), le fer à bétons et les manivelles. Les participants aux différents ateliers ont indiqué qu'il serait important d'organiser des séances de renforcement des capacités à l'endroit des artisans réparateurs et de les doter en caisses à outils pour le dépannage des points d'eau.



Priorité 3 : Mise en place de comité de gestion des points d'eau et dotation en matériels

Selon les participants aux différents ateliers, la mise en place des comités de gestion est importante pour assurer le bon usage et la pérennité des points d'eau. Ces comités doivent être dotés de fournitures de bureau pour leur fonctionnement et de mégaphones (pour les sensibilisations). Ces matériels sont vendus sur les marchés de Bangassou et à Bangui, selon les indications des participants.

HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Acteurs identifiés

- Présence des ouvriers qualifiés dans la localité pour les travaux de construction, des latrines et l'installation des bacs à ordures ;
- Les leaders communautaires (les représentants de OFCA et de la jeunesse) sont disposés à faire les sensibilisations.

Echéances de réalisation des différentes activités

- Les sensibilisations : au plus tôt.
- L'installation des bacs à ordures : février 2025.
- Appuis à la construction des latrines familiales : mars-avril 2025.
- La construction des latrines communautaires : avril-mai 2025.

Recommandations

- Mettre en place des mécanismes efficaces pour garantir une gestion rigoureuse et optimale des matériels d'hygiène et d'assainissement par les autorités locales.;
- Définir des critères d'identification des ingénieurs et des bénéficiaires ;
- Distribuer des dalles conformes aux formats des fosses creusées pour les latrines familiales ;
- Mettre en place d'un comité de suivi des travaux de constructions et pour l'installation des bacs à ordures afin d'éviter les cas de vols et de détournement du matériel ;
- Sensibiliser les communautés sur les questions de fraude (falsification des cachets et imitation des signatures des chefs de villages).

Les priorités du secteur de l'hygiène et assainissement

Priorité 1 : Appui à la construction des latrines familiales

Les discussions communautaires ont rapporté que beaucoup de ménages de la commune ne disposaient pas de latrines familiales. Lors des ateliers de restitution et de planification, les participants ont demandé des appuis à la construction de latrines privées dans les ménages. Les chefs de villages avaient notamment mis l'accent sur le fait que leurs domiciles constituaient des lieux de regroupement. Pour ce faire, les appuis devraient commencer par



eux., en faisant des cibles prioritaires pour cette assistance. Ces appuis concernent notamment la distribution des dalles en bétons et de tôles aux ménages pour faciliter la construction de latrines durables.

Priorité 2 : Construction des latrines communautaires

Pour la construction des latrines communautaires, les participants ont proposé qu'elles soient construites dans différents lieux publics de la commune tels que les églises, les écoles, les établissements sanitaires, les terrains de football et les marchés (Mbalazimé dans le secteur 1 et Yongossaba dans le secteur 2). Les membres de la communauté ont souhaité que la construction des latrines soit faite avec des matériaux durables comme les moellons, le ciment, le sable, et les dalles en béton. Le modèle proposé par les communautés et les autorités locales est la construction de deux blocs de deux latrines à chaque endroit indiqué (2 latrines de 2 portes sur chaque lieu).

Priorité 3 : Installation des bacs à ordures et sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement.

Les participants ont suggéré que les bacs à ordures soient installés dans les différents marchés fonctionnels des deux secteurs de la commune, dans les structures de santé et dans les écoles. Les types de bacs proposés lors des discussions sont les fûts en métal que l'on peut trouver sur les marchés de Bangassou et à Bangui. Selon les membres de la communauté, la sensibilisation des usagers sur l'hygiène serait importante pour garantir la salubrité dans les villages et les différents services sociocommunautaires.

COMMERCE ET MARCHES LOCAUX

Acteurs identifiés

- Des ouvriers qualifiés sont disponibles dans la localité pour appuyer des travaux de construction et réhabilitation des routes et marchés ;
- La Direction régionale du commerce et la direction régionale du Plan ont été identifiées pour la formation des commerçants et la mise en place des micro-crédits ;
- La sensibilisation communautaire sur l'hygiène et la gestion des marchés pourrait être faite par la mairie.

Les échéances de la réalisation des différentes activités

- Construction des infrastructures sur les marchés : février-mars 2025.
- Formation des commerçants : février 2025.
- Réhabilitation des routes et des ponts : mars-avril 2025.
- Renforcement des systèmes de micro-crédits : avril-mai 2025.

Recommandations

- Bien structurer et former les associations des commerçants ;



- Respecter les délais fixés pour le remboursement des crédits ;
- Assurer la gestion et la protection des infrastructures et des biens du marché ;

Les priorités des secteurs du commerce et des marchés locaux

Priorité 1 : Construction des infrastructures sur les marchés de la commune

Les habitants des zones évaluées ont suggéré que des infrastructures durables soient construites sur les deux marchés de la commune avec des étalages pour les marchandises. Ils ont aussi évoqué des besoins en construction de boutiques (kiosques) et de dépôts de stockage des marchandises dans les deux marchés. Lors des ateliers de restitution, d'autres besoins en construction de nouveaux marchés étaient ressortis, plus précisément dans les villages Aguisorseck et Batimbilika.

Priorité 2 : Réhabilitation des routes et des ponts

Les participants aux ateliers de restitution et de planification ont indiqué que la réhabilitation des axes routiers et des ponts faciliterait l'acheminement régulier des marchandises vers la commune. Les axes à réhabiliter mentionnés par les participants sont Bangui-Bangassou et Bangassou-Fodé (dans la commune de Vougba-Balifondo). Concernant les ponts, plusieurs villages ont été cités, à savoir :

- Pont situé sur l'axe Aguisorseck avant le village Boundou dans le secteur 1 ;
- Village Sanguia sur l'axe Vougba ;
- Pont Kalé, en allant au village Bandoufou dans le secteur 2 ;
- Pont situé à l'entrée du village Yongossaba 1 dans le secteur 2.

Priorité 3 : Formation des commerçants sur la gestion financière et mise en place des systèmes de micro-crédit

Les participants aux ateliers de planification souhaitaient la formation des commerçants sur la gestion financière pour leur permettre d'assurer la bonne gestion de leurs fonds de commerce et le développement de leurs activités commerciales afin de contribuer à l'économie de la commune. Pour le bon déroulement du commerce dans la localité, les participants aux ateliers de planification ont souligné que la mise en place d'un système de micro-crédit serait nécessaire. Pour cela, ils avaient évoqué un besoin d'appui pour la structuration du système d'épargne communautaire existant dans la commune (AVEC), à travers la constitution d'un bureau et des orientations techniques. Ils ont également suggéré l'ouverture des agences bancaires à Bangassou pour faciliter l'octroi des crédits aux commerçants.

LES FILIERES ECONOMIQUES

AGRICULTURE

Acteurs identifiés

- La mairie a été indiquée pour la reconnaissance des groupements agricoles, la supervision des distributions et l'organisation des foires agricoles.



- La coordination des groupements agropastoraux, mentionnée pour l'identification et la structuration des groupements, ainsi que pour l'organisation des distributions et des foires agricoles.
- Les ouvriers/maçons pour la construction des magasins de stockage des produits agricoles.

Historique

- Acted a distribué des semences en 2016 ;
- CORDAID a distribué des semences en 2020, ;
- Mercy-Corps appuyé par PAM a distribué des semences en 2022-2023 ;
- World Vision a distribué des semences et outils en 2023-2024 ;
- La MINUSCA a distribué des semences aux groupements agricoles en 2024

Les échéances

- Formation et dotation : février 2025.
- Construction des magasins de stockage : entre mars et mai 2025.
- Organisation des foires agricoles : entre février et avril 2026.
- Dotation en semences : février 2025.
- Construction des magasins stockage (bâtiment en dur entolée) : mars 2025.

Recommandations

- Distribution des semences de bonne qualité avant la période des semis conformément au calendrier agricole ;
- Si possible, acheter les semences au niveau local pour distribuer aux cultivateurs afin que cela soit adapté au type de sol.

Les priorités du domaine d'agriculture

Priorité 1 : Formation des membres des groupements agricoles et dotation en intrants

Les participants aux ateliers ont souhaité la formation des membres des groupements sur les techniques culturales pour la bonne pratique de l'agriculture. Ils ont également souligné le besoin en dotation semences et outils de bonne qualité. Selon les cultivateurs de la localité, il serait souhaitable que les dotations soient faites tout en respectant le calendrier agricole afin de garantir une bonne production agricole.



Priorité 2 : Construction de magasins de stockage

Les endroits indiqués par les participants aux ateliers de planification pour les constructions des magasins de stockages étaient :

- Village Mbalazimé dans le secteur 1 (un magasin de stockage)
- Village Yongossaba dans le secteur 2 (un magasin de stockage).

Priorité 3 : Organisation des foires agricoles dans la commune

Les membres des communautés des secteurs 1 et 2 de la commune ont indiqué que l'organisation des foires agricoles serait un atout pour attirer des acheteurs dans la commune et faciliter l'écoulement rapide des produits. Ils ont de ce fait proposé que des foires agricoles soient organisées dans les villages où les magasins de stockage sont construits (Mbalazimé et Yongossaba) au moins une fois par année après les récoltes et à un intervalle d'une semaine d'écart dans chaque localité.

ELEVAGE

Acteurs identifiés

- La coordination des groupements agropastoraux a été mentionnée pour l'identification des groupements éligibles à la formation ;
- L'ANDE a été identifié pour la formation des éleveurs ;
- La coordination des groupements agropastoraux a été citée pour l'organisation et la supervision de tous les types d'appuis qui seront fournis aux éleveurs de la localité.

Historique

- CORDAID : dotation des éleveurs en couples de caprins en 2021.
- WORLD VISION : distribution de volailles en 2023-2024.
- MINUSCA : formation des éleveurs et dotation en espèces pour l'achat des animaux.

Les échéances

- Formation des éleveurs : mars-mai 2025.
- Appui à la construction des enclos et dotation d'animaux : mars-avril 2025.
- Construction et équipement d'une pharmacie vétérinaire : mai 2025.

Recommandations

- Dotation en animaux sevrés afin de garantir la durabilité de l'appui ;
- Bien vérifier la qualité des produits vétérinaires (vaccins) avant d'administrer aux bêtes pour éviter des cas de morts.

Les priorités du domaine d'élevage

Priorité 1 : Formation des membres éleveurs et dotation en espèces animales

Les participants aux ateliers ont souhaité que les éleveurs de la localité soient formés sur les techniques d'élevage, notamment dans le domaine vétérinaire sur comment assurer une



bonne ventilation des logements, fournir une nutrition adéquate, assurer le dépistage précoce des maladies. D'autres besoins ont été évoqués en dotation d'animaux ayant déjà atteint l'âge d'être séparés de leurs géniteurs afin de garantir leur survie.

Priorité 2 : Construction et équipement d'une pharmacie vétérinaire

La construction et l'équipement d'une pharmacie vétérinaire dans la commune serait nécessaire pour la gestion de la santé et du bien-être des animaux, selon les habitants de la localité. De plus, ils ont sollicité la présence permanente d'un service technique d'élevage comme l'ANDE dans la commune pour le bon encadrement des activités de ce secteur.

Priorité 3 : Appui à la construction des enclos

Les éleveurs et autorités locales de la commune ont sollicité des appuis à la construction des enclos pour éviter que les animaux ne soient laissés en liberté. Ces appuis concernent notamment la dotation en matériaux de construction tels que les grilles, les tôles, les mangeoires, les abreuvoirs, les brouettes et les bottes.

LIENS UTILES DE L'EVALUATION

- ❖ [Plan d'analyse de la recherche AGORA dans la commune de Vougba-Balifondo](#)
- ❖ [Termes de références de la recherche AGORA dans la commune de Vougba-Balifondo](#)
- ❖ [Analyse des données qualitatives de la recherche AGORA dans la commune de Vougba-Balifondo](#)
- ❖ [Analyse des données quantitatives de la recherche AGORA dans la commune de Vougba-Balifondo](#)